

UNIVERSITE PAUL VALERY – MONTPELLIER 3

Arts, Lettres, langues, Sciences Humaines & Sociales

UFR 4 : Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions

Département d'Administration Economique et Sociale

**Entre-soi et mixité sociale au supermarché
coopératif : l'exemple de la Cagette de Montpellier**

Présenté pour l'obtention du

Master Professionnel 2e année

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

mention : Intervention et Développement Social

parcours

Economie Sociale et Solidaire et Action Publique

par Hardy Alicia

Sous la direction de Nathalie Magne

Maîtresse de conférence en Sciences économique

UNIVERSITE PAUL VALERY – MONTPELLIER 3

Arts, Lettres, langues, Sciences Humaines & Sociales

UFR 4 : Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions

Département d'Administration Economique et Sociale

**Entre-soi et mixité sociale au supermarché
coopératif : l'exemple de la Cagette de Montpellier**

Présenté pour l'obtention du

Master Professionnel 2e année

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

mention : Intervention et Développement Social

parcours

Economie Sociale et Solidaire et Action Publique

par Hardy Alicia

Sous la direction de Nathalie Magne

Maîtresse de conférence en Sciences économique

Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé, de près ou de loin, dans la rédaction de ce mémoire. Merci à Nathalie Magne, à son inventivité et son soutien qui font d'elle une excellente directrice de mémoire. Merci à tou.te.s les profs des Masters IDS et ESSAP de faire vivre un esprit de cohésion dans nos promos. Merci à Delphine Vallade, Jean Cartellier, Nathalie Magne, Cyril Ferraton d'avoir incarné notre phare dans la nuit noire lors de la création de la SCIC.

Merci à tou.te.s mes camarades et ami.e.s du Master ESSAP pour cette année de réflexion et de franche rigolade. Merci Riad, Léa, Harmo, Marie, Philou, Sarah, Nono, Théo, Khadija, Amélie, Yasmina, Lucie, Hafsa, Shirley.

Je tiens à remercier toutes les coopératrices et tous les coopérateurs de La Cagette pour l'existence de cette initiative. Merci aux salarié.e.s et membres actif.ve.s de m'avoir intégrée, formée et d'avoir pris le temps de m'expliquer les rouages de la bête. Merci à Elie Daviron, qui m'a guidée tout au long de mon alternance à La Cagette et surtout donné le goût du traitement de données statistiques (ce qui n'était pas gagné). Une immense grâce à toutes celles et ceux qui ont répondu à mes questions en entretien, et ce malgré le confinement et les complications liées au numérique, sans qui ce mémoire n'aurait que peu de consistance.

Merci à mes colocs pour leurs bons conseils en toutes circonstances. Merci à Ricardo pour les aventures. Merci à Alex de me tirer toujours plus haut.

Sommaire

Introduction	page 8
1. Quelle mixité sociale à La Cagette et comment expliquer que cette mixité soit relativement limitée ?	page 14
1.1. Mixité économique plus que culturelle	page 14
1.2. Pourquoi sont-il.elle.s là ?	page 26
1.3. Pourquoi est-ce plus simple de créer un mouvement avec des profils homogènes ?	page 30
2. L'homogénéité des profils socioéconomiques est-elle le prix à payer afin de limiter les coûts de prise de décisions collectives ?	page 36
2.1. Dans les instances de décisions, cette homogénéité des profils socioéconomiques est amoindrie grâce à des déterminants sociaux qui favorisent l'implication	page 37
2.2. Les causes de la pérennisation des coopérateur.rice.s dans les comités	page 42
2.3. Les causes des départs des coopérateur.rice.s	page 48
2.4. Les prises de décision au consentement : une manière de contourner des coûts de décisions collectives et les conflits	page 54
3. La mixité sociale, une affaire de perception	page 60
3.1. La mixité sociale selon les membres de La Cagette	page 60

3.2. Comprendre pourquoi d'autres publics ne fréquentent pas La Cagette	page 62
3.3. Les tentatives mises en œuvre pour favoriser la mixité sociale	page 67
Conclusion	page 70
Bibliographie	page 73
Annexes	page 76

Introduction

Dans une étude réalisée par Yuna Chiffoleau et Dominique Paturel, les autrices mettent en exergue que la majeure partie des consommateurs dans les circuits courts sont des personnes dont les métiers se situent dans les CSP+. Bien que ce soit cette même catégorie qui avait fortement impulsé dans les années 1990 le retour des circuits courts, ces derniers favoriseraient la qualité de vie des petits producteurs mais excluraient “les consommateurs à faible niveau de ressources, économiques ou cognitives”.¹ A partir de ce postulat, ce mémoire tentera de montrer, en faisant un zoom sur La Cagette de Montpellier, qu’il y a bien une homogénéité dans ce circuit court de distribution alimentaire. Néanmoins, nous verrons aussi que d’autres manières de penser le circuit court favorisent la venue des consommateurs à faibles revenus et faible capital culturel.

Avant cela il nous faut retracer l’histoire des coopératives de consommation pour comprendre le fonctionnement de La Cagette de Montpellier et étudier le profil de ses membres.

La Révolution française instaure la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen, plongeant la société dans un prisme individualiste et libéral capitaliste, se débarrassant des biens communs au profit de la propriété privée avec l’institutionnalisation du droit de propriété. L’accaparement par la force devient légitimé par la loi.

C’est dans un contexte de révolution industrielle que naissent les premières coopératives de consommation. Les prolétaires vivent une période marquée par un niveau de vie très faible : les salaires ne permettent pas la subsistance au coût de la vie. Face à cet effondrement du pouvoir d’achat, le premier magasin coopératif ouvre ses portes à Rochdale en Angleterre en 1844. Le but de ce mouvement est d’améliorer la condition pécuniaire, sociale et familiale des ouvriers face à la baisse de leurs salaires, en vendant des denrées alimentaires ainsi que des vêtements, ou encore en éduquant les enfants et les adultes de la classe populaire. Les pionniers de Rochdale fondent un grand principe dont vont s’emparer les coopératives de consommation : la vente au prix du marché. Vendre au prix du marché permet de dégager des excédents qui seront ensuite séparés en deux parties : une partie des excédents conservée pour accroître le

¹ Chiffoleau, Yuna, et Dominique Paturel. « Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d’analyse de l’innovation sociale ». *Innovations* n° 50, n° 2 (16 mai 2016): 191-210

capital social de la coopérative, alimenter un fond de réserve et éventuellement mener d'autres actions et une partie "ristournée" aux coopérateurs et coopératrices pour fidéliser la clientèle : une sorte de distribution des surplus en proportion des achats. Outre ce principe, la coopérative de consommation instaure dans ses pratiques la gouvernance démocratique où chaque personne dispose d'une voix dans les prises de décisions. Elle pratique la vente au comptant et à prix fixe de produits sains et de qualité, s'affranchissant ainsi des désavantages du crédit et de la négociation. De nombreux mouvements prennent exemple sur le modèle rochdalien en Europe et en France à partir des années 1885 lorsque le contexte politique français devient favorable au développement des coopératives. En effet, ces entreprises cumulaient plusieurs avantages comme la non soumission à la patente ni à l'impôt sur les bénéfices et la préférence au niveau des adjudications publiques en cas d'égalité des offres. En parallèle, les intermédiaires dans les circuits alimentaires se multiplient. Charles Gide décrit la coopérative comme un "moyen d'émancipation sociale, un nouveau mode d'organisation industrielle". Après le succès total qu'ont connu les coopératives de consommation entre 1919 et 1960, ces dernières affronteront un déclin périlleux entre 1960 et 1985. La concurrence accrue des succursales et de la grande distribution constitue la principale cause. En effet, les hypermarchés, du fait de leur grandes surfaces, peuvent stocker de grandes quantités et ainsi négocier des prix de gros auprès des fournisseur.se.s et producteur.rice.s, ce qui leur permet de pratiquer des prix de vente défiant toute concurrence. L'extrême rentabilité des hyper et supermarchés leur permet également de vendre à perte ou encore faire de la publicité en masse, accentuée par l'apparition de la télévision. Les coopératives se laissent devancer, ne pouvant faire de même. Aussi, du fait de l'automobilisation de la population, les supermarchés poussent à grande vitesse en périphérie des villes. Les prix du marché baissent et avec eux la marge des coopératives de consommation et les bonis qui contribuaient à fidéliser la clientèle disparaissent peu à peu. Le nombre de coopératives de consommation s'effondre, laissant derrière elles quelques survivantes dont certaines se transformeront en épiceries et d'autres en supérettes de proximité. "Le mouvement des coopératives de consommation du 19ème siècle s'est dilué dans l'économie capitaliste au début du 20ème siècle"². Depuis quelques années, l'on constate la réapparition de quelques coopératives de consommation sur des marchés délaissés par la grande distribution tels que le bio ou le local. La crise de confiance des consommateur.rice.s liée à l'absence de transparence de la grande distribution et les scandales industriels ont largement impulsé ces mouvements.

² MOLINO, Antonin. « Sociologie de la participation à la création d'une coopérative de consommateurs participative à but non lucratif : Le cas de « La Cagette de Montpellier » », 2017.

“Le panorama des coopératives publié par Coop FR signale l’ouverture, au cours des deux dernières années, d’une trentaine de supermarchés coopératifs et participatifs fonctionnant grâce à l’implication bénévole de clients-coopérateurs”³. Le modèle participatif de la consommation séduit de plus en plus les consommateurs. Inspirés par Park Slope Food Coop à Brooklyn, ces modèles coopératifs incarnent une lutte contre la consommation passive. Un des objectifs et grand principe du supermarché coopératif est de se passer au maximum des intermédiaires. Ni les ristournes, ni la vente au prix du marché ne sont pratiqués mais l’application d’une marge fixe à tous les prix facilite la transparence. En revanche, la participation des coopérateurs fait nettement baisser les coûts de fonctionnement et permet de proposer des prix plus attractifs. Ce renouveau des circuits alimentaires donne lieu à La Louve à Paris, Supercoop à Bordeaux, Breizhicoop à Rennes, Superquinquin à Lille, Supercafoutch à Marseille...etc. Parmi eux, La Cagette de Montpellier, le lieu de mon alternance de Master 2 Economie sociale et solidaire. La Cagette est une coopérative de consommation à but non lucratif, une société par actions simplifiées coopérative à capital variable qui a vu le jour en 2015. Un petit groupe de militants pour l’accès à une alimentation durable et une meilleure rémunération des producteurs se forme avec l’idée de fonder une coopérative basée sur le modèle de la Louve. Au départ, l’association de préfiguration de la coopérative, les amis de la cagette, distribuait de manière mensuelle à ses adhérents des paniers de produits locaux. En 2017 elle compte 350 adhérents et une campagne de financement participatif permet de racheter le local d’un commerce en faillite et d’ouvrir les portes du nouveau supermarché coopératif 4 jours par semaine. Le principe de ce supermarché c’est qu’il fonctionne en autogestion collective avec des clients qui sont à la fois sociétaires et contributeurs de son fonctionnement. Pour cela, chaque nouveau coopérateur acquiert des parts sociales avec un minimum de 10 euros (une part sociale) et devient copropriétaire de la coopérative. Chaque membre dispose d’une voix quel que soit le nombre de parts sociales achetées. Ainsi, chacun.e peut participer à l’ensemble des décisions de la coopérative. Pour pouvoir faire leurs courses au magasin, les coopérateurs doivent participer 3 heures toutes les 4 semaines au fonctionnement de la structure.

Mon arrivée à La Cagette s’est faite début octobre 2019 après plusieurs rencontres avec quelques initiateurs du projet. Nous nous étions d’abord rencontrés dans le cadre d’un séminaire portant sur l’économie sociale et solidaire en master 1 IDS. Nous avons pu échanger

³ Telfizian, Lisa, et Patricia Toucas-Truyen. « En bref », *RECMA*, vol. 348, no. 2, 2018, pp. 18-26.

à la fin de l'intervention d'Antonin, ancien étudiant de la filière intervention et développement social et membre fondateur de La Cagette. Cela nous avait donné, à des amis et moi-même, envie de mener un projet s'inspirant du modèle de La Cagette. Ensuite, avec ces mêmes porteurs de projet, nous avons visité le magasin et pris rendez-vous avec les fondateurs afin d'obtenir des réponses quant aux débuts du montage de la structure. Quelques échanges de mails plus tard, j'ai proposé d'effectuer mon alternance de M2 ESSAP à La Cagette dans le but de me familiariser avec les outils de la coopérative et son fonctionnement. Cela nous permettait d'identifier les erreurs de démarrage afin de les éviter. Nous nous sommes alors mis d'accord quant aux missions de stage. Les missions de stage se découpent en trois parties. Les deux premiers mois, la mission était de traiter les données statistiques d'une enquête sociologique menée en mai 2019. Les deux mois suivants, je donnais un coup de main dans le magasin afin de connaître les outils et le fonctionnement de ce dernier et en renfort suite aux départs annoncés de certains salariés. Enfin, la dernière partie du stage était consacrée à l'écriture du mémoire autour des données statistiques ainsi qu'à faire avancer le projet de groupement d'achats, accompagnée du comité essaimage. Le confinement m'a permis d'approfondir certains aspects de l'enquête statistique liés à mes questionnements.

Ce mémoire s'inspire à la fois des entretiens menés au sein de la coopérative et des résultats sortis lors du traitement des données de l'enquête autour de la mesure de la mixité sociale au sein des coopérateurs et coopératrices.

Une enquête sociologique avait été réalisée en mai 2019 avec presque 700 réponses parmi les 2400 coopérateur.rices. Ma mission était de traiter les données statistiques pendant les deux premiers mois afin de les restituer sous forme de brochure aux coopérateur.rice.s puis d'organiser une restitution orale. Le but était d'en extraire des caractéristiques sociologiques communes aux coopérateur.rice.s afin de dresser un profil type des personnes investies à La Cagette. J'ai d'abord commencé par identifier mes présupposés sur le profil des coopérateur.rice.s en listant un certain nombre d'hypothèses. Mon point de vue extérieur à La Cagette, que je n'avais jamais fréquenté, a permis de m'affranchir d'un maximum de biais pour me concentrer sur mes préjugés quant à ce mode de consommation alternatif. Ensuite, j'ai choisi de mener des entretiens individuels avec chaque salarié.e ainsi que la présidente de la coopérative afin de recueillir également leurs présupposés sur les coopérateur.rice.s présent.e.s à La Cagette. Chaque entretien a duré entre 30 minutes et une heure. 4 questions leur étaient posées dans l'ordre suivant : qui sont les coopératrices et coopérateurs ? Comment ont-il.elle.s connu La Cagette ? Pourquoi sont-il.elle.s coopérateur.rice.s ? Qu'achètent-il.elle.s le plus ? Les

réponses à ces questions m'ont permis de préciser et d'affiner mes hypothèses de départ effectives au nombre de onze.

1. Les coopérateur.rice.s sont issus des classes sociales moyenne haute et aisée
2. Les coopérateur.rice.s appartiennent actuellement à des classes sociales moyenne, haute et aisée
3. Le niveau d'éducation des coopérateur.rice.s est élevé voir très élevé : elle.il.s sont diplômé.e.s d'au moins un bac+3
4. Le salaire minimum des coopérateur.rice.s est de 1600€
5. Un niveau d'éducation élevé mais de bas salaires
6. Quels secteurs d'activités sont les plus représentés ?
7. Les coopérateur.rice.s habitent dans le quartier Gambetta / Hypercentre
8. La majorité sont des femmes
9. Les coopérateur.rice.s ont majoritairement eu une expérience associative avant de s'investir à La Cagette
10. Le bouche à oreille est l'entrée principale à La Cagette, ensuite ce sont les moyens de communication qu'a employé La Cagette lors du plan de communication en 2018
11. Il existe deux catégories de coopérateur.rice.s : les militant.e.s anti capitalistes et les mangeur.se.s de bio

Après avoir assouvi ma soif de réponses en validant ou réfutant les hypothèses ci-dessus, j'ai pu établir un profil sociodémographique des membres de La Cagette. J'ai ensuite élaboré de nouvelles hypothèses portant sur l'implication des coopérateur.rice.s dans les instances de décision à partir de leur profil sociodémographique, postulant qu'il existait des déterminismes sociaux impactant la participation aux instances décisionnaires.

La méthodologie utilisée pour répondre à mes questionnements et hypothèses a été d'utiliser Excel pour faire un traitement à plat des réponses des coopérateur.rice.s au questionnaire de l'enquête. Parfois, la mise à plat suffisait à extraire des chiffres parlants comme pour valider l'hypothèse que les coopérateurs.rice.s ont le sentiment d'appartenir à une certaine classe sociale. D'autres fois, de nouveaux questionnements émergeaient qui ne pouvaient être résolus qu'en appliquant des tris croisés. J'ai également élaboré une grille d'entretien afin que les personnes enquêtées me partagent leur vision de la coopérative et de son fonctionnement, notamment dans les instances de décision.

Ce travail de statistiques, les entretiens ainsi que mes interactions avec les coopérateurs et coopératrices tout au long du stage m'ont amené à me positionner sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de mixité sociale à La Cagette ou du moins qu'elle est limitée.

La mixité sociale est une notion relativement floue. Plusieurs définitions lui sont attribuées. Pour comprendre le sens de la problématique de ce mémoire, la définition suivante sera la plus adaptée. La mixité sociale est censée produire de la justice sociale et combattre la ségrégation. Elle fait donc référence aux mélanges de classes et groupes sociaux selon une définition de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP, *Les enjeux de la mixité sociale en France*). Cette cohabitation ou présence simultanée peut être élargie à la diversité d'origines sociales, de cultures, de nationalités, de catégories socioprofessionnelles ou de tranches d'âges dans un même groupe d'individus. Bien qu'historiquement les villes françaises n'aient jamais été pleinement caractéristiques de la mixité sociale, comme le défend l'auteur Hacène Belmessous avec l'imposture du mythe de la mixité sociale⁴, tendre vers un brassage social parfait semble un élément crucial de la lutte contre les inégalités.

Le constat du manque de mixité sociale à La Cagette m'a amenée la problématique suivante, qui sera celle de ce mémoire : Quel rôle joue le profil socioéconomique des coopérateur.rice.s dans leur engagement ou désengagement dans le dispositif de La Cagette ainsi que dans ses instances décisionnaires ? Dans un premier temps, nous démontrerons que la mixité sociale de La Cagette est limitée en étudiant les caractéristiques sociodémographiques des coopérateur.rice.s sous le prisme de cette mixité et en analysant les potentielles causes de cet entre-soi. Ensuite, nous verrons comment cet entre-soi est appréhendé et vécu dans les instances de décision de la coopérative et les alternatives mises en place ici et ailleurs pour maîtriser cette homogénéité pour mobiliser plus de mixité sociale. Enfin, nous étudierons la mixité sociale et ses difficultés d'inclusion pour les membres de La Cagette mais aussi pour d'autres structures qui ont réussi à l'instaurer.

⁴ Belmessous, Hacène. *Mixité sociale, une imposture: retour sur un mythe français*. Comme un accordéon. Nantes: L'Atalante, 2006.

1. Quelle mixité sociale à La Cagette et comment expliquer que cette mixité soit relativement limitée ?

Les travaux de Paul James à propos des “communities” démontrent 4 types de relations qui unissaient les individus dans les communautés : la relation à l’espace, la relation cosmo-spirituelle, la relation fondée sur le style de vie et la relation autour du fantasme de la communauté. Si La Cagette devait être considérée comme une communauté alors la majorité des relations qui unissent les individus sont des relations autour du style de vie. Cela pose la question des liens qui les rattachent entre eux et à l’espace. Nous pouvons aussi bien nous demander si c’est une communauté perméable ou imperméable. C’est ce que nous tenterons de mesurer dans cette première partie. Ensuite, nous verrons les raisons qui motivent ces personnes à s’affilier et à s’investir dans cette communauté et enfin nous étudierons les auteur.rice.s qui démontrent qu’il est plus facile de faire évoluer une communauté dont les personnes qui la composent ont des profils similaires.

1.1. Une mixité économique plus que culturelle

L’objectif est de rendre compte des caractéristiques sociodémographiques qui unissent et qui partagent les coopérateur.rice.s de la cagette. A l’aide des données du questionnaire réalisé en ligne en 2019, nous avons pu extraire les caractéristiques sociologiques communes aux coopérateur.rice.s afin de dresser un profil type des personnes investies à La Cagette. Cette étude part de l’hypothèse selon laquelle il n’y a pas de mixité sociale à La Cagette. Pour la vérifier, j’ai d’abord commencé par identifier mes présupposés *ex-nihilo* sur le profil des coopérateur.rice.s en listant onze hypothèses. Mon point de vue extérieur à La Cagette, que je n’avais jamais fréquentée, a permis de m’affranchir d’un maximum de biais pour me concentrer sur mes préjugés quant aux profils qui côtoient un tel mode de consommation alternatif. Les réponses à ces hypothèses nous permettent de répondre à la question suivante : Qui sont-ils ? Les résultats de l’enquête sociologique réalisée en 2019 montrent qu’il y a de la mixité à La Cagette. En revanche, cette mixité est plutôt économique et générationnelle que culturelle, c’est-à-dire que l’on observe une diversité dans les ressources et les âges des

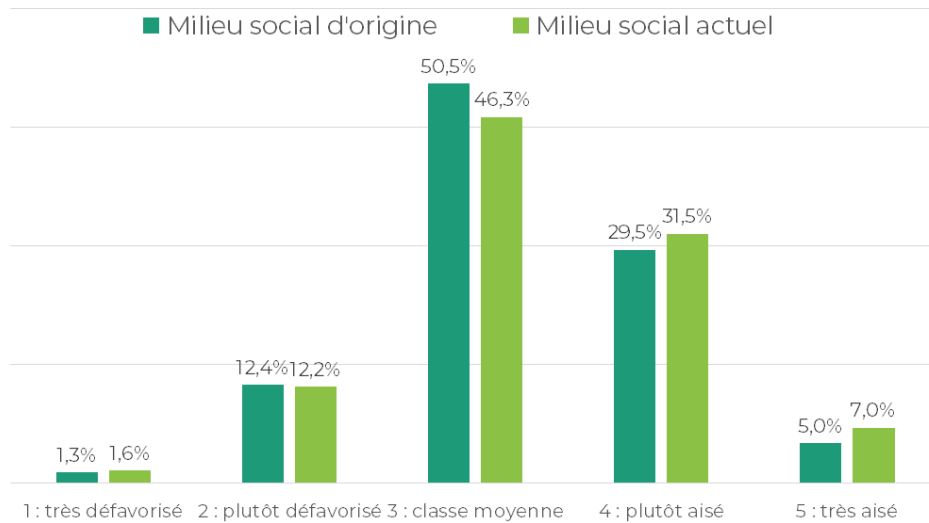
coopérateurs.rice.s, néanmoins, il.elle.s disposent un capital culturel très élevé et homogène. Dans cette partie, nous déterminerons qui sont les coopérateur.rice.s avec à la clé un profil type tiré de l'homogénéité de leurs caractéristiques sociodémographiques.

1. Les coopérateur.rice.s sont issu.e.s des classes sociales moyenne haute et aisée
2. Les coopérateur.rice.s appartiennent actuellement à des classes sociales moyenne, haute et aisée

La première et la deuxième hypothèse portaient sur le sentiment d'appartenance à une classe sociale. Avant de détailler les chiffres, il nous faut définir la classe moyenne telle qu'elle est énoncée dans les hypothèses. L'observatoire des inégalités (INSEE) approche la classe moyenne en termes de revenus : en recoupant la population en dix tranches égales (déciles), les chercheur.se.s de l'observatoire des inégalités ont déterminé que la population appartenant à la classe moyenne est une population qui n'appartient ni aux 30% les plus pauvres ni aux 20% les plus riches. Si on prend cet écart, la classe moyenne gagne plus de 1428 euros nets par mois et moins de 2569 euros nets par mois. L'on peut aussi appliquer les déciles au niveau de vie plutôt qu'au simple salaire. Pour estimer le niveau de vie, on calcule le revenu disponible du ménage c'est-à-dire que l'on soustrait les impôts (sur le revenu, l'habitation, le patrimoine, la CSG) à l'ensemble des revenus du ménage (salaire, patrimoine, prestations sociales). Ensuite, "on le rapporte au nombre d'unités de consommation : dans un ménage, on compte une unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 pour tous les autres membres âgés de 14 ans ou plus, et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans."

Selon le site du gouvernement economie.gouv.fr, la classe moyenne rassemble "des ménages dont le niveau de vie est compris entre les deux-tiers et le double du niveau de vie médian". Soit un niveau de vie compris entre 1119 euros par mois et 3358 euros par mois par unité de consommation. Cette définition de la classe moyenne admet un écart de revenus beaucoup plus large.

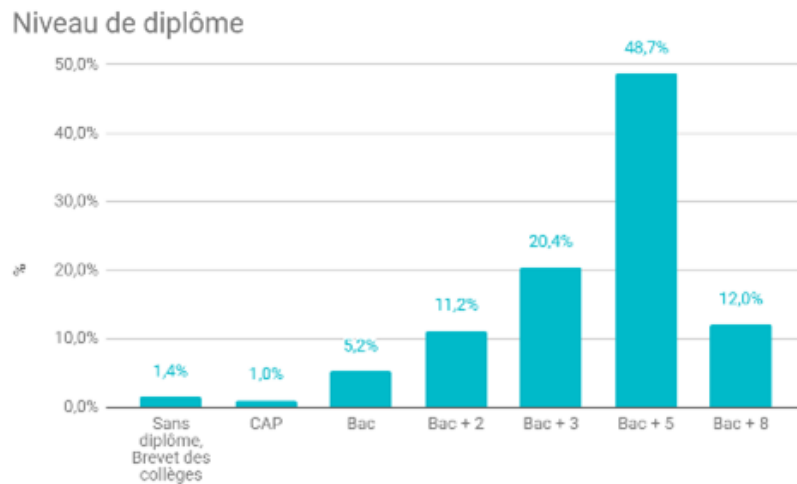
Toutes les définitions de la classe moyenne ne tombent malheureusement pas d'accord. Malgré cela, j'ai choisi de tenir compte de la définition de l'observatoire des inégalités qui me paraît plus précise et expliquée, bien qu'elle ne tienne pas compte du niveau d'éducation.



Les réponses de l'ensemble des coopérateur.rice.s ne diffèrent pas du milieu social d'origine à la situation actuelle ressentis. Les résultats du questionnaire montrent que 85% des coopérateur.rice.s considèrent être issus de la classe moyenne et des classes supérieures. Parmi ceux-ci, 5% déclarent venir d'un milieu très aisé. 85% des coopérateur.rice.s considèrent faire partie de la classe moyenne et des classes supérieures. Parmi eux, 7% déclarent être dans une situation très aisée. Bien qu'il n'existe pas de conscience de classe dans la classe moyenne puisque le sentiment d'appartenance à la classe moyenne est partagé par des personnes d'origines très diverses⁵, 50,5% des coopérateur.rice.s ont le sentiment d'avoir grandi parmi la classe moyenne et 46,3% ont le sentiment de faire partie de la classe moyenne actuellement. Le site [economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr) suggère que deux français sur trois appartiendraient à la classe moyenne tout en ne donnant aucune information concernant les autres classes sociales.

⁵ Ecossimo. « Les différentes Classes Sociales ». Consulté le 3 juin 2020. <https://www.ecossimo.com/les-differentes-classes-sociales>.

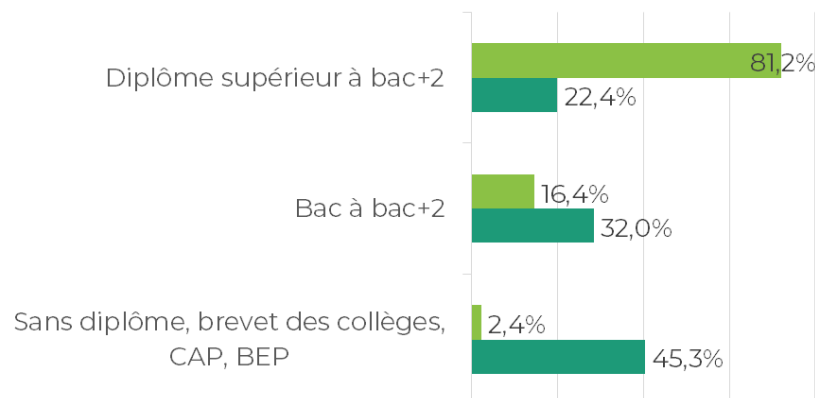
3. Le niveau d'éducation des coopérateur.rice.s est élevé voir très élevé



80% des coopérateur.rice.s ont un niveau de diplôme égal ou supérieur à bac+3 et 60% des coopérateur.rice.s ont un niveau de diplôme égal ou supérieur à bac+5. Les coopérateurs.rice.s sont surdiplômé.e.s. Leur niveau de diplôme n'est pas représentatif du niveau de diplôme des Français. En effet, en France en 2018, 22,4% de la population âgée de 25 à 64 ans ont un diplôme supérieur à bac+2. A La Cagette, en 2019, 81,2% des coopérateurs.rice.s ont un diplôme supérieur à bac+2.

■ La cagette 2019

■ Niveau de diplôme des français âgés de 25 à 64 ans (INSEE 2018)

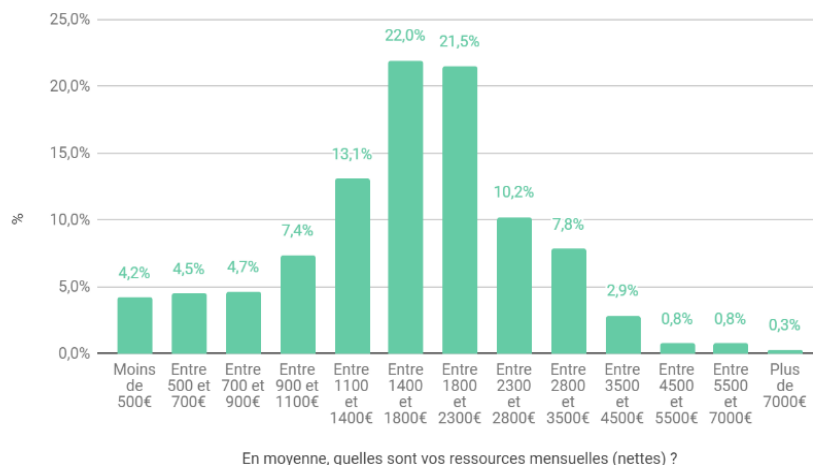


La tendance est inversée entre les chiffres nationaux et les chiffres de La Cagette. Les Français sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac représentent la plus grande partie de la population (45%) et les Français ayant un diplôme supérieur à bac+2 ne représentent que 22% des 25-64 ans. En revanche, à La Cagette, les personnes peu ou pas diplômées ne représentent

que 2% des coopérateurs.rice.s alors que les personnes ayant au moins un bac+2 sont présents à plus de 80%. Le niveau de diplôme des coopérateurs.rice.s est largement supérieur à la moyenne nationale.

4. Le salaire minimum des coopérateurs.rice.s est de 1600€

Niveau de revenu



Certain.e.s coopérateur.rice.s de la cagette vivent avec moins de 500€ par mois. Les revenus sont répartis de manière symétrique et sont très concentrés entre de 1400 et 2300€.

Il paraissait plus pertinent de comparer le revenu médian des coopérateur.rice.s de La Cagette avec le revenu médian des Français. Une médiane est la valeur qui partage une distribution en deux parties égales. « Pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50% des salaires et au-dessus duquel se situent 50% des salaires » (Insee). Le salaire net médian des Français, mesuré en équivalent temps plein par l'Insee, était de 1.789 euros par mois selon les dernières statistiques disponibles (2016, contre 1.797 euros en 2015), dont 1.639 euros pour les femmes et 1.899 euros pour les hommes.

Pour calculer le revenu médian, la difficulté a été la suivante : les items du questionnaire étaient posés sous forme d'intervalles de revenu, c'est-à-dire que les personnes identifiaient un intervalle dans lequel se situait leur revenu. Les intervalles étaient les suivants :

- Moins de 500€
- Entre 500 et 700€
- Entre 700 et 900€

- Entre 900 et 1100€
- Entre 1100 et 1400€
- Entre 1400 et 1800€
- Entre 1800 et 2300€
- Entre 2300 et 2800€
- Entre 2800 et 3500€
- Entre 3500 et 4500€
- Entre 4500 et 5500€
- Entre 5500 et 7000€
- Plus de 7000€

Pour extraire un revenu médian à La Cagette, je me suis fixée sur le revenu médian en France défini par l’Insee qui est d’environ 1800€ (1789€ exactement). J’ai donc procédé à une scission à 1800€. 56% des coopérateur.rice.s de La Cagette déclarent un revenu inférieur à 1800€ et 44% déclarent un revenu supérieur à 1800€. Cette valeur partage la distribution des salaires des coopérateur.rice.s en deux parties à peu près égales. On peut donc dire que le revenu médian des coopérateur.rice.s de La Cagette s’approche de 1800€ et qu’il semble fidèle au revenu médian des Français.

	Médiane du revenu déclaré par unité de consommation en euros
Figuerolles (Insee 2015)	929 / mois
Montpellier (Insee 2015)	1391 / mois
En France (Insee 2016)	1789 / mois
La Cagette (2019)	1800 / mois

En revanche, il est supérieur de 400€ au revenu médian des Montpelliérains et est presque 2 fois supérieur au revenu médian du quartier dans lequel La Cagette se trouve (Gambetta Figuerolles). Néanmoins, un biais est à prendre en compte puisque l’Insee calcule les revenus par unités de consommation, c’est-à-dire en fonction du nombre d’individus composant le

foyer. Or, nous n'avons pas calculé les revenus des coopérateur.rice.s par unités de consommation puisqu'il leur était demandé de situer leurs ressources dans un intervalle compris entre deux valeurs.

5. Un niveau d'éducation élevé mais de bas salaires

Les coopérateur.rice.s de La Cagette sont majoritairement très diplômé.e.s (supérieur à Bac+2). En revanche, leurs salaires ne sont pas aussi élevés que leur niveau de diplôme.

Niveau de diplôme / Revenu	Sous le seuil de pauvreté Moins de 700€	Classe populaire Entre 700 et 1400€	Classe moyenne Entre 1400 et 2300€	Classe aisée Plus de 2300€	TOTAL
<Bac	0%	1%	1%	0%	2%
Bac à Bac +2	2%	5%	7%	2%	16%
>Bac +3	6%	19%	36%	21%	81%
TOTAL	9%	25%	44%	23%	100%

Pour évaluer le niveau de diplôme, j'ai procédé à une requalification des items en intervalles plus larges qui définissent les classes sociales en termes de revenu selon l'Insee : Sous le seuil de pauvreté [Moins de 700€], Classe populaire [Entre 700 et 1400€], Classe moyenne [Entre 1400 et 2300€], Classes supérieures [Plus de 2300€].

19% des coopérateur.rice.s ont un diplôme égal ou supérieur à bac+3 et gagnent entre 700 et 1400€. Cela montre que pour ces dernier.e.s, leur niveau de salaire n'est pas à la hauteur du niveau d'études qu'ils possèdent.

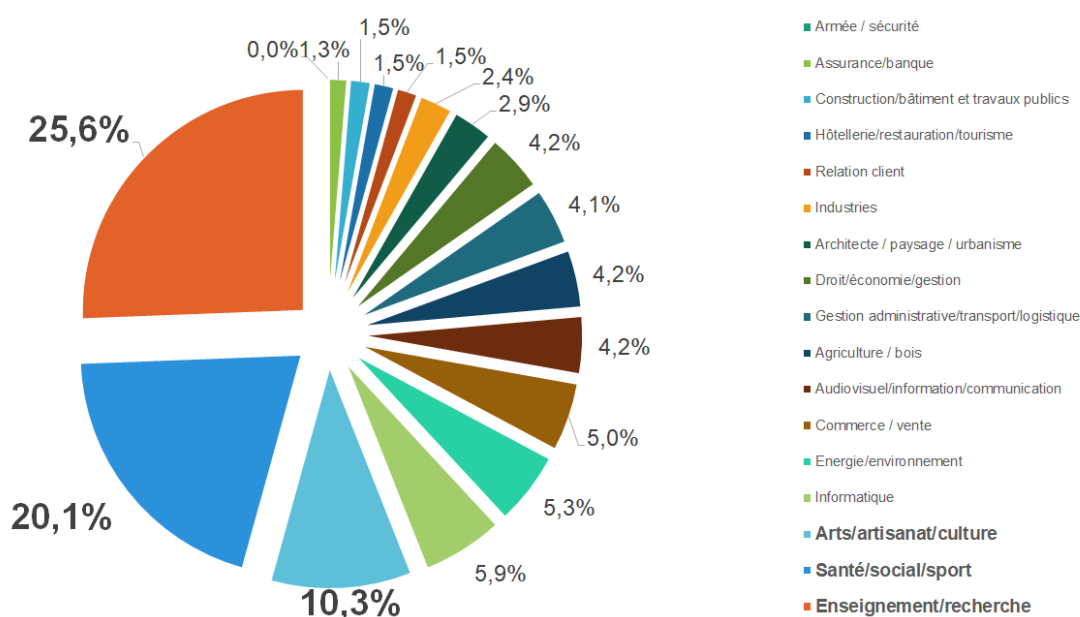
Il n'y a pas de coopérateur.rice.s ayant un niveau inférieur au bac et qui gagnent plus de 2300€ par mois et très peu ayant un niveau de diplôme entre bac et bac+2 qui gagnent plus de 2300€ par mois. Une partie de la population ne semble pas présente à La Cagette. Ces profils pourraient correspondre aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises et aux professions intermédiaires.

6. Quels secteurs d'activités sont les plus représentés ?

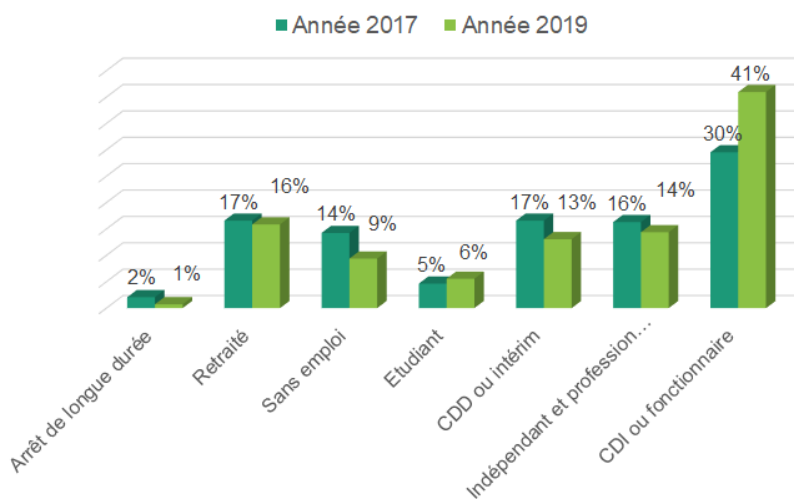
Pour connaître les profils professionnels les plus représentés et les moins représentés, nous avons besoin de connaître leurs secteurs d'activité, leurs situations professionnelles mais aussi leurs catégories socioprofessionnelles. 45% des coopérateur.rice.s travaillent dans le secteur d'activité de l'enseignement et de la recherche ou dans le secteur d'activité de la santé, du social et du sport. Ces deux secteurs sont largement sur-représentés par rapport aux secteurs d'activité des emplois en France. Le secteur de l'enseignement ne représente que 7,2% de l'emploi français contre 25,6% à la cagette. Le secteur santé/social/sport ne représente que 14,7% de l'emploi français contre 20,1% à La Cagette. Nous pouvons penser que nous retrouvons ces profils de travailleurs dans un supermarché coopératif car ce sont des domaines dans lesquels les professionnels sont au contact d'un ou plusieurs publics et ont l'habitude d'œuvrer en collectif.

En revanche, le secteur de l'armée / sécurité n'est apparu qu'une seule fois dans les réponses au questionnaire. Tous les autres secteurs d'activité sont approximativement sous-représentés (entre 3 et 6% des coopérateurs). Le secteur de l'art/ artisanat/ culture arrive en 3ème position avec 10,3% des coopérateur.rice.s de La Cagette.

Les secteurs d'activité très sous représentés sont : commerce / vente, gestion administrative, transport, logistique, construction / BTP, banque / assurance, et industries mais c'est un secteur peu présent dans l'Hérault.

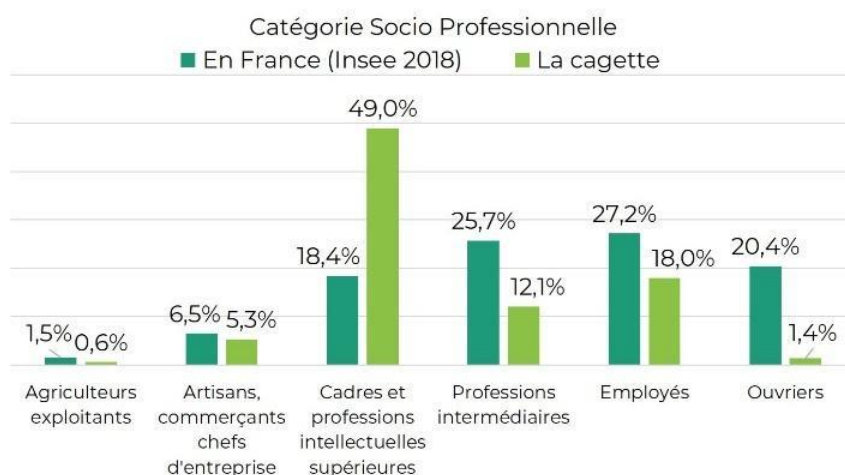


Les situations professionnelles les plus représentées à La Cagette sont les retraités (16%) et les personnes en CDI ou fonctionnaires (40%). Cela ne paraît pas étonnant lorsque l'on remarque que 25,6% des coopérateur.rice.s travaillent dans le secteur de l'enseignement et de la recherche. Le nombre de coopérateur.rice.s en emploi stable (CDI et fonctionnaires) a augmenté de 11 points de pourcentage depuis 2017. La majorité des coopérateur.rice.s se trouve dans cette situation. En revanche, les autres situations professionnelles (CDD, sans emploi, indépendants) ont subi une légère diminution de 3,7 points de pourcentage en moyenne, à l'exception de la part d'étudiants qui a augmenté d'un point de pourcentage. Ces chiffres nous montrent que La Cagette, à sa création était davantage portée par des personnes dans des situations professionnelles précaires, et que depuis l'installation du supermarché, les personnes dont les situations professionnelles sont stables sont plus nombreuses.



Nous pourrions penser que les catégories socioprofessionnelles des coopérateur.rice.s les plus représentées sont les cadres et c'est effectivement le cas : il y a 3 fois plus de cadres à La Cagette qu'en France et 4 fois plus qu'à Montpellier où il.elle.s représentent 13%.

Les ouvrier.e.s sont largement sous représentés à La Cagette par rapport à la population française : on observe un écart de 19 points de pourcentage. Il.elle.s sont suivi.e.s des professions intermédiaires et des employé.e.s.



7. Les coopérateur.rice.s habitent dans le quartier Gambetta / Hypercentre

Les coopérateur.rice.s habitent principalement à Montpellier et résident relativement autour de La Cagette. 20,4% résident dans un rayon de 600m autour de la cagette, 17,1% résident dans la zone rouge c'est-à-dire dans un rayon autour de la cagette compris entre 600m et 1,2km. 37,1% résident dans la zone jaune c'est-à-dire dans un rayon autour compris entre 1,2 km et 2,2 km autour de La Cagette.

91% des coopérateur.rice.s viennent faire leurs courses et leurs services en transports doux : 35,2% viennent à pied, 39,9% à vélo et 16% en transport en commun. La majorité des personnes qui viennent à pied déclarent un temps de trajet n'excédant pas 20 minutes. La majorité des personnes qui viennent à vélo déclarent entre 5 et 20 minutes de trajet pour se rendre à la cagette. La majorité des personnes qui viennent en transport en commun déclarent un temps de trajet compris entre 10 et 30 minutes.



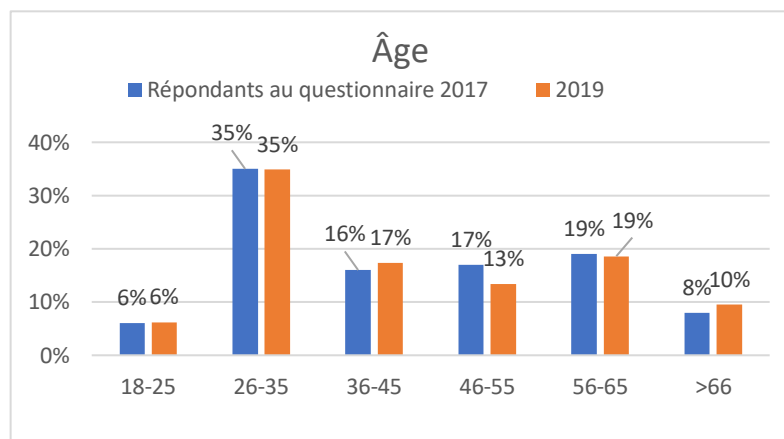
Zone verte	20,4%
Zone rouge	17,1%
Zone jaune	37,1%
Montpellier (hors zone verte, rouge et jaune)	18,7%
Dans une commune limitrophe de Montpellier	4,3%
Dans une commune plus éloignée	2,3%

Nb : La Cagette se trouve au centre de la zone verte

8. La majorité sont des femmes

Parmi les coopérateurs et les coopératrices, 66% sont des femmes. Les hommes ne représentent qu'un tiers des coopérateur.rice.s. En revanche, les hommes s'investissent plus que les femmes : 20% des hommes s'impliquent en plus de leurs 3H contre 11% des femmes.

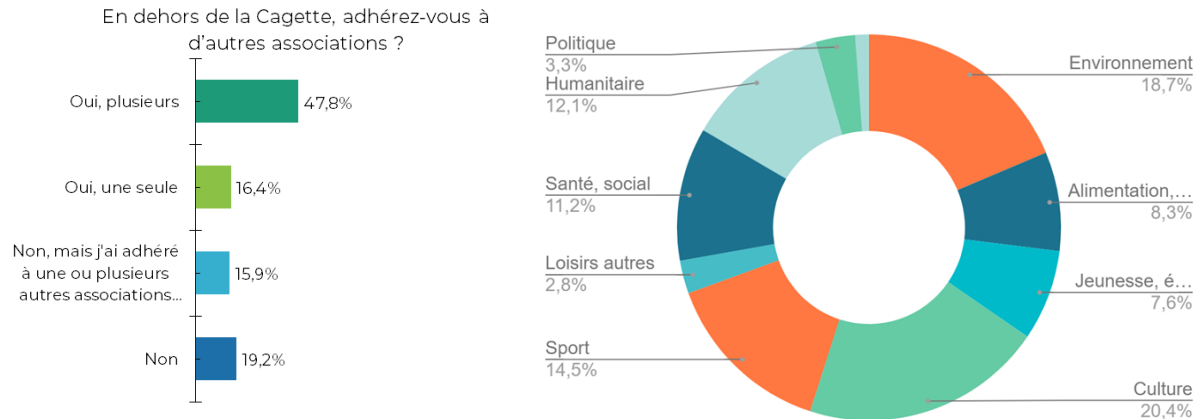
L'âge moyen de l'ensemble des coopérateur.rice.s est de 44 ans. L'âge moyen des Français est de 41 ans. Néanmoins la répartition de l'âge n'est pas concentrée autour de 44 ans. Cette moyenne est tirée à la fois par les 26-35 ans qui représentent 35% des membres de La Cagette et les plus de 56 ans. La répartition de l'âge n'a pas beaucoup évolué depuis le questionnaire de 2017.



9. Les coopérateur.rice.s ont majoritairement eu une expérience associative avant de s'investir à La Cagette

80,1% des coopérateurs sont investis dans des associations ou l'ont été dans le passé. $\frac{2}{3}$ des coopérateur.rice.s sont actuellement investi.e.s dans une ou des associations, et presque la moitié adhèrent à plusieurs associations. Ces chiffres témoignent d'une implication importante dans le milieu associatif bien que nous ne soyons pas en possession d'indicateur temporel concernant les adhésions aux associations. Cela pourrait être un facteur favorisant la participation requise dans un modèle de supermarché coopératif.

Les domaines d'action des associations dans lesquels les coopérateur.rice.s sont ou ont été engagé.e.s sont majoritairement la culture, l'environnement et le sport.



Les résultats de l'enquête sociologique montrent que la mixité sociale à La Cagette est partielle. Comme s'attelait à le dire Philip Balsiger (2020), les acteur.rice.s de la consommation alternative « sont plus souvent issus des classes moyennes que l'ensemble de la population, ont des niveaux de formation élevés, et les femmes y sont surreprésentées ».⁶ A La Cagette, la grande majorité des coopérateur.rice.s viennent des mêmes milieux sociaux et ont un sentiment d'appartenance à ces mêmes classes sociales actuellement. On observe une hétérogénéité économique et une homogénéité culturelle : il existe une diversité dans les ressources financières des coopérateur.rice.s, en revanche il.elle.s disposent d'un capital culturel bien plus élevé que les Français.es. Leurs situations professionnelles sont relativement similaires avec une grande représentativité de quelques domaines d'activité et catégories socio-professionnelles à responsabilités. En revanche, la Cagette est intergénérationnelle : toutes les tranches d'âge y sont présentes. Les coopérateur.rice.s connaissent le milieu associatif et militant, maîtrisent ses codes et prônent ses valeurs. Le milieu associatif et militant pourraient-ils constituer une passerelle vers un mouvement de consommateur.rice.s ?

⁶ Balsiger, Philip. *Consommation engagée*. Vol. 2e éd. Presses de Sciences Po, 2020.

1.2. Pourquoi sont-il.elle.s là ?

Face à une crise de confiance des consommateur.rice.s vis-à-vis du système industriel, déclenchée par des scandales alimentaires et une distanciation entre les produits et les consommateur.rice.s, une certaine méfiance envers la grande distribution s'est installée. Les consommateur.rice.s se mettent à rechercher de la proximité avec les producteur.rice.s ainsi que de la transparence concernant la qualité des produits et leur provenance. Les AMAP, groupements d'achats et magasins de producteur.rice.s permettent une certaine reconnexion avec les produits consommés tout en contestant le système marchand capitaliste. Artisans du monde et Nature et progrès sont les « premiers à avoir choisi de créer des lieux alternatifs de consommation, décrochés des logiques de marché ».⁷ Les motivations des consommateur.rice.s sont diverses : elles peuvent être à caractère individuel ou collectif, bien que souvent imbriquées. « Dans le premier cas, on trouve le souci d'une alimentation présumée de meilleure qualité gustative, plus saine, dont la provenance et les conditions d'élaboration sont connues, et le cas échéant moins chère. Dans le second, ce sont des comportements souvent qualifiés de « citoyens ». Ils reposent sur des considérations d'ordre socioéconomiques (soutien aux économies locales : exploitations agricoles, entreprises artisanales, emplois...), et/ ou écologiques (promotion de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, réduction du gaspillage, des transports de marchandises et des emballages...). »⁸ La motivation d'ordre collective à consommer dans des circuits de distribution alternatifs est appelée par Sophie Dubuisson-Quellier la « consommation engagée ». Cette notion se définit par « la volonté des citoyens d'exprimer directement par leurs choix marchands des positions militantes ou politiques »⁹. L'autrice distingue 4 motivations à la consommation engagée : la protection de l'environnement, la justice sociale, la résistance à la consommation de masse, la construction d'alternatives au marché. Les premiers mouvements de consommateur.rice.s datent du XVIII^e siècle qui menaient des actions de boycott (ou « buycott »¹⁰) ou de manifestations dans la rue

⁷ DAVIRON, Elie. « Quels enjeux pour les coopératives de consommation alimentaire participatives ? Justice et participation, vers un nouveau rapport à l'alimentation. », 2016.

⁸ Ritzenthaler, Albert. *Les circuits de distribution des produits alimentaires*, s. d.

⁹ Dubuisson-Quellier, Sophie. « Chapitre 3. Consommation et justice sociale ». *Contester* 2e éd. (25 avril 2018): 51-75.

¹⁰ Buycott : orienter certains achats vers certains produits ou magasins pour défendre une cause

pour défendre la dignité humaine. Au XIXe siècle, des mouvements de manifestations et de boycott des produits fabriqués par les esclaves naissent aux Etats-Unis. Au XXe siècle, les mouvements de consommateur.rice.s se forment en faveur de la justice sociale et pour la protection de l'environnement. La labellisation écologique apparaît grâce à ces mouvements dans les années 1970 dans plusieurs pays. D'autres certifications voient le jour dans les années 1990 du fait de partenariats entre des entreprises et des associations écologistes. Ces labels limitent la production de certains produits issus de matériaux bruts protégés ce qui provoque une demande supérieure à l'offre. Le marché se transforme pour ces consommateur.rice.s engagé.e.s en lieu de contestation politique. « Les principaux enjeux qui se trouvent attachés aux produits et qui font l'objet de mobilisations dans le marché sont ainsi, à côté des préoccupations consuméristes (qualité des produits, sécurité alimentaire, santé), des enjeux environnementaux, les conditions sociales de production, l'éthique animale, mais aussi des enjeux identitaires (acheter local, acheter éthique). »¹¹ En outre, il existe deux façons de consommer de manière engagée : la critique armée de boycott et de dénonciation et la proposition d'alternatives comme des nouveaux circuits de distribution et l'achat de certains produits dans certains lieux.

La Cagette apporte une réponse positive aux préoccupations des citoyen.e.s en introduisant à son système de consommation les principes de justice sociale, de citoyenneté, d'égalité et d'émancipation. Ritzsenthaler décrit les AMAP comme un système promouvant la soutien entre les producteur.rice.s et les mangeur.se.s, La Cagette et les supermarchés coopératifs en général s'inscrivent également dans ce rapport de solidarité. Les réponses statistiques aux deux hypothèses suivantes nous expliqueront pourquoi les coopérateur.rice.s sont à La Cagette. Nous chercherons à comprendre les parcours d'entrée et les raisons de l'engagement dans la coopérative. La dixième hypothèse répond à la question : comment les coopérateur.rice.s ont-ils.elle.s connu La Cagette ?

10. Le bouche à oreille est l'entrée principale à La Cagette, ensuite ce sont les moyens de communication qu'a employé La Cagette lors du plan de communication de 2018

¹¹ Balsiger, Philip. *Consommation engagée*. Vol. 2e éd. Presses de Sciences Po, 2020.

Au vu de l'homogénéité des profils de travailleur.se.s, de niveaux de diplômes et de capital militant, nous pouvions supposer que le bouche à oreille était la principale porte d'entrée à La Cagette et nous n'avions pas tort. En effet, 70% des membres sont devenus coopérateurs ou coopératrices parce qu'une personne dans leur entourage les a incités à passer le pas. La Cagette est une toile de relations interpersonnelles préalable à l'entrée des membres dans la coopérative. Certain.e.s déclarent avoir vu des éléments de communication de la part de la coopérative mais que ces éléments ont été couplés avec une discussion avec un.e proche ou connaissance déjà coopérateur.rice à La Cagette. D'autres encore nous confient que la communication de La Cagette a été suffisamment efficace pour passer le pas d'une réunion d'accueil.

« Je saturais de faire mes courses dans la grande distribution et puis en arrivant à Montpellier, j'avais entendu parler des coopératives en France et sur Montpellier j'ai vu qu'il y en avait une qui s'était créée. Je suis allée à une réunion d'accueil, j'ai pas adhéré tout de suite il a fallu que ça mure dans ma tête »

« J'ai toujours été attiré par l'associatif, le collectif j'ai trouvé le concept intéressant parce qu'on faisait des choses ensemble, le manger correctement aussi. L'aspect Coopératif m'intéressait mais aussi ce qu'on pourrait faire autour c'est-à-dire ce qu'on appelle la vie coopérative, l'animation autour m'intéressait plus que le côté coopérative marchande. J'ai vu une annonce dans la Gazette de Montpellier, on a été à cette réunion avec ma compagne et je n'ai plus lâché »

« Par curiosité, j'ai vu un article dans je ne sais plus quel journal et j'avais dit que j'irais. Un jour dans le tramway j'ai vu quelqu'un qui avait un sac de La Cagette, je me suis rappelé que je voulais y aller alors j'y suis allé »

« Je me suis dit qu'il fallait que j'y aille et du coup je suis allée parce que j'ai pas mal de relationnel qui y vont quand même et puis il y avait pas mal de publicité. »

« J'ai connu la cagette car il y a une personne de mon entourage qui m'en a parlé »

« Des copains m’avaient parlé de la cagette mais ça me paraissait un peu fermé. Avant la cagette, j’achetais beaucoup sur les marchés de producteurs locaux, et j’aime bien aller chez eux acheter leurs produits, ça donne du sens. Et puis l’univers j’ai bien aimé, tous les gens qui s’y retrouvaient étaient un peu des babas cool, des bobos, des jeunes des vieux. J’ai trouvé ça intéressant et on continue à y aller avec grand plaisir. »

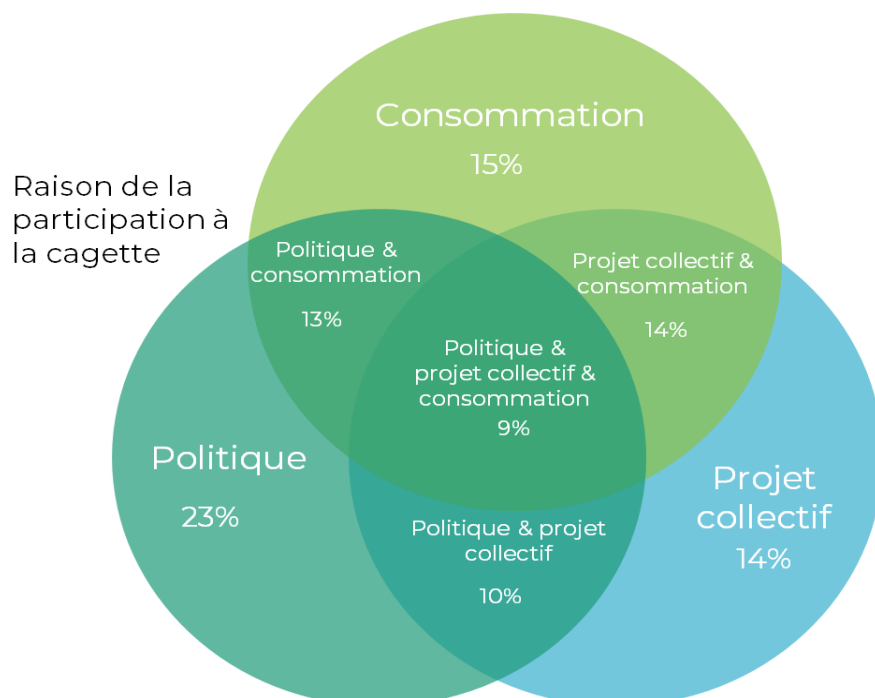
Justine Dahmani, dans son mémoire intitulé « La Cagette de Montpellier : un dispositif d’accompagnement vers des pratiques d’achats plus durables ? » a scindé les coopérateur.rice.s de La Cagette en deux groupes : les engagé.e.s et les sensibilisé.e.s. Les engagés sont les individus qui ont déjà mis en œuvre des pratiques durables de consommation, qui fréquentaient avant La Cagette et/ou fréquentent toujours des circuits d’approvisionnement alternatifs. Ils seraient entrés à La Cagette par recommandation de leur entourage dans un but de consommation locale, juste rémunération des producteurs, protection de l’environnement, préservation de sa santé, fréquentation de circuits courts, boycott de la grande distribution, pour la gouvernance participative, parce que le système d’approvisionnement est moins contraignant que les AMAP et moins cher que les magasins spécialisés (bio), côtoyer une communauté qui partage les mêmes valeurs. Les sensibilisés ne revendiquent pas la durabilité, leurs pratiques d’achats sont ancrées dans la grande distribution. Pour les individus sensibilisés, La Cagette est le premier lieu d’approvisionnement alternatif. Les changements dans l’alimentation et les lieux d’approvisionnements sont très liés à des bouleversements dans le cycle de vie comme la mise en couple, la séparation, la venue d’un enfant (Lamine 2008). Leurs trajectoires d’entrées sont étalées dans le temps, il.elle.s ont entendu parler plusieurs fois de La Cagette. Les freins à l’adhésion ont été la participation 3h par mois, les parts sociales ainsi que la connotation de ce type de lieu comme un club bobo écolo. La réponse à la dernière hypothèse nous indique les raisons pour lesquelles il.elle.s sont coopérateur.rice.s de La Cagette.

11. Il existe deux types de membres : les militant.e.s anti capitalistes et les mangeur.se.s de bio

La réponse à cette hypothèse est à nuancer. Des coopérateur.rice.s avancent l’idée que depuis l’installation du supermarché, ce qui prévaut dans la coopérative c’est de plus en plus de consumérisme, les nouveaux membres sont moins militants, ils seraient plutôt motivés par la

distribution de produits bio et équitables que par la lutte contre le capitalisme. La principale motivation des un.e.s à être coopérateur.rice.s à La Cagette s’exprimerait par une volonté de manger mieux (bio, local, santé) tandis que la principale motivation des autres serait exprimée par une forme de militantisme face au modèle capitaliste : La Cagette comme un modèle alternatif au modèle de distribution classique. Selon une enquête menée auprès des coopérateur.rice.s de La Cagette en 2017, la plus grande partie des membres étaient surdiplômés (diplôme supérieur à bac+3), entre 25 et 36 ans, dans une situation économique précaire et se déclarant de gauche. Les salarié.e.s de La Cagette estiment que depuis le plan de campagne de communication en 2018, les coopérateur.rice.s sont moins militant.e.s, aspect qui les caractérisaient toutes et tous au moment de la création. Cette campagne aurait réussi à inclure des consommateur.rice.s non militant.e.s ainsi que des personnes en difficulté.¹²

Et pourtant l’enquête réalisée en 2017 délivre que les raisons des coopérateur.rice.s à leur participation à La Cagette étaient d’abord le caractère participatif du projet puis la consommation et en troisième position seulement l’alternative au capitalisme. Actuellement, trois motivations principales apparaissent quant aux raisons de la participation : politique, consommation et projet collectif.



¹² DAHMANI, Justine. « La Cagette de Montpellier : un dispositif d’accompagnement vers des pratiques d’achats plus durables ? », 2019.

Politique : c'est la raison pour laquelle 23% des coopérateur.rice.s sont à La Cagette. Au total 55% des coopérateur.rice.s déclarent être à La Cagette au moins pour des raisons politiques. Derrière les raisons d'ordre politique, les coopérateur.rice.s déclarent que La Cagette est une alternative à la grande distribution, un moyen de lutter contre le capitalisme et les dividendes reversés aux actionnaires des grands groupes, et une façon de lutter pour une rémunération plus juste des producteurs.

« J'étais très contente quand j'ai découvert que ça existait parce que depuis toujours je pense qu'il faut changer la société et je ne suis pas du tout d'accord avec le système néolibéral. J'ai passé ma vie à essayer de changer les choses, améliorer la situation pour tout le monde enfin je trouve des situations très injustes. Tout ce qui est local et alternatif, des expériences alternatives au système dominant ça m'intéresse. Du coup le fait d'aller faire mes courses dans un supermarché et de donner mon argent à des grosses compagnies et où des multinationales dans lesquelles les actionnaires gagnent beaucoup de fric. On a un pouvoir avec la façon de dépenser notre argent. La Cagette me donne l'opportunité de pouvoir dépenser mon argent pour quelque chose qui est alternatif à la société de consommation et comme ils achètent des produits à des producteurs d'ici j'aide aussi au développement et à la survie de ce type de production local et bio. »

51% des coopérateur.rice.s sont à La Cagette au moins pour une consommation plus respectueuse de leur santé, pour acheter des produits bio et locaux.

« J'ai eu un déclic parce que j'ai trouvé que le groupement de consommateurs était assez intéressant, je l'ai fait aussi parce que je me trouvais assez limité dans mes possibilités d'achat. J'ai un gros affect pour les circuits courts. Je l'ai fait aussi parce que c'est un autre modèle économique qui nous est présenté plutôt que les circuits traditionnels commerciaux. »

47% déclarent être à La Cagette au moins pour le projet collectif. Ce dernier leur permet de rencontrer d'autres personnes et parce que la coopérative permet à chacun de participer à la prise de décision et à la vie du magasin.

« Moi ce qui me motive le plus c'est le lien social et l'expérience sociale que ça représente, l'expérience humaine parce que je faisais mes courses avant, j'étais déjà sensibilisé à la

qualité de l'alimentation avant mais par contre l'expérience humaine de La Cagette est je crois très intéressante. »

Les motivations des coopérateur.rice.s sont devenues davantage politiques alors que l'attrait pour le projet collectif perd du terrain avec la croissance exponentielle du nombre de membres. Bien qu'il y ait de la diversité dans les zones d'habitation des coopérateur.rice.s, leurs âges et leurs niveaux de revenus, le manque d'hétérogénéité sociale est accentuée par la porte d'entrée commune à toutes les nouvelles personnes souhaitant intégrer La Cagette. En effet, le bouche à oreille favorise l'entre-soi. Cet entre-soi semble être la conséquence directe d'une volonté commune : la consommation engagée. En effet, dans chaque entretien, cette motivation revient systématiquement. Les coopératives de consommation, dès leur genèse, rassemblaient des individus motivés par des valeurs humanistes et contestataires comme c'est le cas à La Cagette. Micheletti (2003) considère que ces consomm'acteur.rice.s choisissent « les produits, les producteurs et les services davantage en fonction du contenu politique du produit qu'en fonction du produit comme objet matériel en soi »¹³. Cela vient confirmer l'ambition militante des coopérateur.rice.s de La Cagette. La Cagette peut être considérée comme un espace propice à l'expérimentation de nouvelles pratiques de protection de l'environnement ou de soutien à une économie locale avec la consommation de produits issus d'une agriculture durable.¹⁴

¹³ MICHELETTI Michele, *Political Virtue and Shopping. Individuals, Consumerism, and Collective Action*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003.

¹⁴ DAHMANI, Justine. « La Cagette de Montpellier : un dispositif d'accompagnement vers des pratiques d'achats plus durables ? », 2019.

1.3. Pourquoi est-ce plus simple de créer un mouvement avec des profils homogènes ?

Les coopérateur.rice.s de La Cagette se rassemblent derrière un profil type, comme l'annonçaient Paturel et Chiffolleau, concentrant des catégories socioprofessionnelles qualifiées de supérieures, de mêmes milieux sociaux, de niveaux de diplôme très élevés, un engagement associatif préalable et militant pour des pratiques alimentaires durables, anti surconsommation et de soutien aux producteur.rice.s mais aussi dans leur principale trajectoire d'entrée. L'entre-soi s'entretient précisément grâce ou à cause de cette dernière composante. En effet, le bouche à oreille alimente les conversations sur les enjeux de la consommation responsable et fait parler de La Cagette mais uniquement dans des cercles d'amis ou de connaissances. Les coopérateur.rice.s indiquent ne rentrer dans les détails quant à leur engouement pour ce projet collectif qu'avec des personnes dont il.elle.s connaissent les convictions. Les membres de La Cagette reconnaissent une forme d'entre soi généré par le bouche à oreille, s'arrêtant aux cercles de connaissances dont les centres d'intérêts sont similaires.

« Peut-être que ça manque de diffusion, et que en fait la connaissance de La Cagette ne s'applique pas une certaine tranche de population et ça ne va pas plus loin dans l'information. [...] Le supermarché classique c'est un vivier social où on croise de tout le monde et La Cagette c'est un noyau un peu particulier car comme effectivement c'est beaucoup de bouche à oreille, on retrouve les mêmes gens et un même échelon social. »

Les enquêté.e.s reconnaissent également l'homogénéité des profils comme un « moule », une sorte de norme propre à cette organisation et nécessaire à son fonctionnement.

« Quand tu viens à La Cagette c'est déjà que tu as une certaine façon de penser. Même si tu ne cernes pas tout et c'est normal parce que ça peut nous déboussoler. Soit tu arrives à rentrer dans moule, soit les gens partent d'eux-mêmes. »

Des théoriciens affirment que les mouvements sociaux ne sont possibles qu'en présence de fortes similitudes dans les profils sociologiques ainsi que dans les valeurs et engagements

des individus. Sans ces similitudes, leurs divergences d'opinion rendraient les coûts de prise de décision trop élevés et décourageraient les membres à continuer à avancer ensemble. Une coopératrice semble de cet avis.

À propos d'un parti politique : « Parfois des décisions ont été prises car c'est celui qui crie le plus fort ou pour des mauvaises raisons donc des fois j'essaie d'importer des trucs chez ce parti. La Cagette est un laboratoire assez avancé et donc c'est super chouette. Peut-être que c'est parce que on est plus homogène donc c'est plus facile »

Simon (1971) postule qu'à partir d'une certaine taille, les coopératives ont intérêt à adopter un mode d'organisation hiérarchique « parce qu'il permet de gérer à moindre coût une information complexe dans un contexte de rationalité limitée ».¹⁵ Le modèle hiérarchique avancé par Simon soutient que plus les individus se situent en haut de la hiérarchie, plus ils ont accès à des informations qui leur permettent de faire des choix éclairés. Williamson (1975) soutient la théorie de Simon mais propose comme alternative à une gestion hiérarchique un réseau de communication à canaux multiples mais ce mode de fonctionnement adopté par beaucoup de structures de l'économie sociale et solidaire a ses limites : à mesure que la coopérative croît, les canaux de communication finiront par être surchargés ce qui implique des « coûts de transaction » trop élevés.

La minimisation des coûts de transaction découle de la volonté de maximiser l'efficacité de l'organisation, elle-même animée par la notion de contrôle résiduel. Dans les coopératives comme dans les entreprises classiques, la propriété est définie par deux droits fondamentaux : le droit de contrôle résiduel, qui fait référence au contrôle qui n'a pas été exercé par les autres parties prenantes en termes de décisions ; et le droit aux bénéfices résiduels qui correspond à l'éventualité de profiter des fruits de la production, des excédents n'ayant pas été attribués. Hansmann souligne que ces deux droits sont associés de manière quasi systématique : « la volonté de maximiser et de s'approprier les bénéfices résiduels constitue une incitation à exercer un contrôle le plus efficace possible sur l'organisation ».¹⁶ Or l'exercice du contrôle

¹⁵ Defourny, Jacques, et Marthe Nyssens. *Économie sociale et solidaire: socioéconomie du 3e secteur*.

¹⁶ Idem

génèrerait des coûts de propriété qui se déclinent en coûts d'information, de communication, de monitoring, de transmission des décisions, de prise de décision collective, de prise de risque quant au résultat de l'exercice. Le mode d'organisation qui « survivra » sera celui qui réduit l'ensemble de ces coûts de transaction. Hansmann démontre que les coopérateur.rice.s dans les coopératives de consommation sont motivé.e.s par la minimisation des coûts de contractualisation qui sont élevés du fait du monopole de la grande distribution dont pâtissent les épiceries. « Les coopérateurs, en se regroupant en coopérative, pourraient ainsi peser plus sur le marché et réduire le pouvoir des entreprises non coopératives ». Bien que ces coopératives de consommation fassent face à des coûts de propriété élevés du fait du grand nombre des coopérateurs. Les coopératives de travailleur.se.s se forment dans le but d'éliminer les coûts de contractualisation ainsi que les coûts de propriété.

Les travailleur.se.s dans les coopératives de salarié.e.s ainsi que les coopérateur.rice.s dans les coopératives de consommation sont caractérisé.e.s par une certaine homogénéité dans les aspirations, les valeurs, les motivations, ce qui « favorise une communauté d'intérêt » (Hansmann) ¹⁷ et ainsi facilite la prise de décision. Le nombre important des coopérateur.rice.s de La Cagette, dépassant les 3000, pourrait être un frein à la prise de décision, mais la coopérative a choisi d'adopter une gouvernance holacratique. Cela n'empêche pas les frustrations de certain.e.s au manque de participation à toutes les décisions mais elle permet aux salarié.e.s un gain d'efficacité.

Caractériser le profil des membres de La Cagette dans son ensemble et connaître les enjeux d'un choix d'homogénéité des profils va nous permettre d'analyser les profils qui s'engagent dans les instances de décision et de comprendre les éléments favorables et défavorables à la pérennisation de différents profils dans ces dernières.

¹⁷ Defourny, Jacques, et Marthe Nyssens. *Économie sociale et solidaire: socioéconomie du 3e secteur*.

2. L'homogénéité des profils socioéconomiques est-elle le prix à payer afin de limiter les coûts de prise de décisions collectives ?

La mixité sociale est peu présente à La Cagette. En effet, comme nous l'avons vu dans la première partie, ses membres présentent des caractéristiques socio démographiques et des convictions homogènes, entretenues par une trajectoire d'entrée presque unique. La littérature scientifique postule qu'il est plus avantageux de construire un projet avec des personnes aux profils similaires pour limiter les coûts de prise de décisions et que cette sélection se fait naturellement : les personnes se trouvant en fort désaccord avec la majorité quittent la structure et les projets où l'hétérogénéité constatée engendre des coûts de prise de décision trop élevés ne tiennent pas la route. L'homogénéité des coopérateur.rice.s de La Cagette devrait alors permettre de limiter les coûts de prise de décision, et ainsi sélectionner des profils encore plus homogènes pour la participation aux instances de décision. Nous partons du constat, élaboré grâce à l'enquête sociologique, qu'il y a peu de mixité sociale à La Cagette : globalement les profils des coopérateur.rice.s sont très homogènes. Ce constat nous amène à questionner la gouvernance. Bien évidemment la gouvernance choisie par la coopérative respecte le principe d'une personne est égale à une voix. Mais, dans un système holacratique, qui décide ? Ce sont celles et ceux qui agissent. A La Cagette, pour participer aux prises de décision, on peut choisir de faire partie d'un comité, être membre de la Table Ronde ou participer aux Agoras. Dans ces trois instances, les membres prennent des décisions plus ou moins importantes et qui engagent plus ou moins la responsabilité de La Cagette et par conséquent de sa présidente. Le fonctionnement est simple : il appartient à chaque comité de prendre des décisions pour faire avancer La Cagette. Les comités fonctionnent en autonomie mais si ses décisions sont conséquentes, la personne responsable ou référente du comité devra proposer à la Table Ronde le projet construit en comité et cette dernière déterminera si les feux sont au vert ou si le projet nécessite d'être affiné ou modifié. Le cas échéant, le comité devra revisiter son projet et le présenter à nouveau en Table Ronde. Les membres de la Table Ronde sont les salarié.e.s, les responsables de comités et toute autre personne que cela intéresserait. Elle a lieu une fois par semaine et détermine les projets qui seront menés à bien par les salarié.e.s. Les agoras ont lieu une fois par mois. Elles réunissent tou.te.s les coopérateur.rice.s qui souhaitent s'informer, suivre l'évolution de La Cagette et participer aux ateliers d'amélioration des conditions de la coopérative. La Cagette postule que donner simplement son avis ne suffit pas pour exercer un

pouvoir qui changera le monde, et elle ajoute : « Nous tou.te.s, citoyen.ne.s, ne reprendrons du pouvoir sur notre environnement que si nous acceptons de prendre les responsabilités qui vont avec »¹⁸. Les responsabilités proposées par La Cagette pourraient, sans que les membres ne s'en rendent compte, cibler des personnes qui ont l'habitude de prendre ces responsabilités, dans leur travail par exemple. A partir de mes préjugés, je me suis demandé dans quelle mesure les instances de décisions font état des lieux de l'homogénéité des profils des coopérateur.rice.s. Les instances de décisions accentuent-elles cette homogénéité des profils ? La mixité sociale est-elle encore moins présente dans les instances de décisions ? Quels sont les freins à la mixité sociale dans les instances de décision ? Pourquoi est-il difficile de mobiliser des profils hétérogènes ? Y a-t-il des déterminants sociaux qui favorisent la participation aux instances de décision et d'autres qui empêchent cette implication ? J'ai choisi d'étudier les comités et la Table Ronde à travers des entretiens réalisés auprès de coopérateur.rice.s sélectionnés. Deux catégories de coopérateur.rice.s étaient ciblées : les responsables et référent.e.s des comités et les personnes ayant répondu « oui une seule fois » à la question « Avez-vous déjà participé à des réunions de comité à La Cagette ? » dans le questionnaire d'enquête sociologique de 2019 et qui avaient laissé leur contact à la fin du questionnaire. Cette partie du questionnaire cherchait à connaître le niveau de participation des coopérateur.rice.s. Cette réponse exprime clairement que la personne n'a participé qu'à une réunion de comité. L'enjeu des entretiens était de savoir pourquoi.

2.1. Dans les instances de décisions, cette homogénéité des profils socioéconomiques est amoindrie grâce à des déterminants sociaux qui favorisent l'implication

Nous supposons que différents profils ont essayé de s'impliquer. Certains sont restés, d'autres sont partis. A l'aide des statistiques et d'entretiens semi directifs, nous avons cherché à savoir s'il existe des déterminants sociaux qui favorisent leur départ et des déterminants sociaux qui ancrent leur implication.

¹⁸ La Cagette de Montpellier. « La Gouvernance ». Consulté le 18 juin 2020. <https://lacagette-coop.fr/?GouvernanceCagette>.

La première hypothèse suggère qu'il y a moins de mixité sociale dans les comités qu'à La Cagette dans son ensemble. Pour répondre à celle-ci, nous avons utilisé la base de données de l'enquête sociologique pour extraire des statistiques. Les questionnements découlant de la première hypothèse étaient les suivants :

- Les cadres sont-il.elle.s plus impliqué.e.s que les autres catégories socioprofessionnelles présentes à La Cagette ? Quelle est la proportion de cadres dans les comités ?
- Les travailleur.se.s des secteurs sous représentés sont-il.elle.s, toutes proportions gardées, moins impliqué.e.s que celles et ceux des secteurs sur représentés ?
- Les personnes ayant un faible niveau de diplôme sont-elles moins impliquées dans les comités ?
- Les personnes impliquées dans des comités sont-elles déjà membres d'associations ?

La première interrogation vient questionner l'hypothèse selon laquelle les catégories socioprofessionnelles supérieures seraient plus impliquées que les autres CSP puisqu'elles auraient dans leur travail des responsabilités. S'impliquer en plus des trois heures obligatoires toutes les quatre semaines serait davantage pratiqué chez les cadres.

	3h	Plus de 3h	Total	Total en nombre
Cadres	85%	15%	100%	326
Non cadres	86%	14%	100%	333

Parmi les cadres, 14% s'impliquent plus que leurs 3h/mois. Chez les employés 15%, chez les ouvriers 0%, chez les professions intermédiaires 10%. Parmi les coopérateur.rice.s de La Cagette qui participent en plus des trois heures par mois, 48% sont cadres. Néanmoins, les cadres représentent presque la moitié des coopérateur.rice.s de La Cagette (49%), nous avons donc regroupé toutes les catégories socioprofessionnelles non cadres. Les résultats montrent que parmi les non cadres, 14% s'impliquent en plus de leurs 3h et que parmi les coopérateur.rice.s qui s'impliquent en plus de leurs 3h, 52% ne sont pas cadres.

Ensuite, nous avons étudié la proportion de cadres participant dans les comités ainsi que les non cadres impliqué.e.s dans les comités.

	Je fais partie d'un ou plusieurs comités	Total %	Total en nombre
Cadres	11%	100%	341
Non cadres	9%	100%	337

Parmi les cadres, 11% font partie d'un ou plusieurs comités et parmi l'ensemble des autres catégories socioprofessionnelles, 9% font partie d'un ou plusieurs comités.

Ces résultats nous montrent que les cadres s'impliquent un peu plus dans les comités que les autres catégories socioprofessionnelles mais que l'écart est très faible. Cela ne nous permet donc pas d'affirmer que les CSP+ ont le monopole de la prise de décision.

La seconde question suppose que les personnes travaillant dans les secteurs sous représentés sont moins impliquées que celles qui travaillent dans les secteurs sur représentés de La Cagette. Commençons par rappeler les secteurs d'activité sous représentés : assurance / banque, commerce / vente, construction / BTP, Gestion administrative / transport / logistique, industries. Les secteurs d'activités dominants parmi les professions des coopérateur.rice.s sont enseignement / recherche, santé / social / sport.

	3h	Plus de 3h	Total en %	Total en nombre
Secteurs sous représentés parmi les coopérateur.rice.s				
Assurance / banque				
Commerce / vente				
Construction / bâtiment et travaux publics				
Gestion administrative / transport / logistique				
Industries	78%	22%	100%	92
Secteurs sur représentés parmi les coopérateur.rice.s				
Enseignement / recherche				
Santé / social / sport	89%	11%	100%	297

En moyenne, parmi les 5 secteurs d'activité sous représentés à La Cagette, 22% participent plus de 3h par mois alors que parmi les 2 secteurs d'activité sur représentés, seulement 11% s'impliquent plus de 3h par mois.

	Je fais partie d'un ou plusieurs comités	Total
Assurance/banque	33%	100%
Construction/bâtiment et travaux publics	9%	100%
Industries	12%	100%
Gestion administrative/transport/logistique	15%	100%
Commerce / vente	9%	100%
Santé/social/sport	6%	100%
Enseignement/recherche	8%	100%

Les coopérateur.rice.s travaillant dans les secteurs d'activité sous représentés à La Cagette sont plus impliqués que les coopérateur.rice.s travaillant dans les secteurs d'activité sur représentés à La Cagette. Parmi les coopérateur.rice.s qui travaillent dans les secteurs d'activité sur représentés à La Cagette, comme l'enseignement / la recherche et la santé / le social / le sport, respectivement 8% et 6% sont investis dans un ou plusieurs comités. Alors que parmi les coopérateur.rice.s qui travaillent dans les secteurs d'activité sous représentés tels que l'assurance / banque, on observe 33% de coops qui sont investis dans un ou plusieurs comités.

La troisième question laisse apparaître le préjugé selon lequel les moins diplômé.e.s seraient les moins impliqué.e.s dans les instances de décision. Les résultats montrent que les coopérateur.rice.s ayant un faible niveau de diplôme ne sont pas moins impliqués que les coopérateur.rice.s ayant un haut niveau de diplôme. Au contraire, parmi les coopérateur.rice.s qui ont un niveau de diplôme inférieur au bac, 12% sont impliqué.e.s dans un comité alors que parmi les coopérateur.rice.s qui ont un niveau de diplôme égal ou supérieur à bac+3, 10% sont impliqué.e.s dans des comités.

Niveau de diplôme	Je fais partie d'un ou plusieurs comités	Total général
< Bac	12%	100%
Bac à Bac+2	11%	100%
> Bac+2	10%	100%

Parmi les coopérateur.rice.s qui font partie d'un ou plusieurs comités, 79% ont un diplôme supérieur à bac +2, ce qui correspond à la proportion de coopérateur.rice.s de La Cagette qui ont un diplôme supérieur à bac +2. Les proportions de diplômes dans les comités sont les mêmes que dans l'ensemble des coopérateur.rice.s. En revanche, parmi chaque niveau de diplôme, on observe une même proportion de coopérateur.rice.s impliqués dans des comités : de 10 à 12%.

Quel est votre niveau de diplôme ?	% des coopérateur.rice.s qui font partie d'un ou plusieurs comités	Total des coopérateur.rice.s à La Cagette
< Bac	3%	2%
Bac à Bac+2	18%	16%
> Bac+2	79%	81%
Total	100%	100%

La dernière question sous-entend l'hypothèse selon laquelle que les personnes membres d'associations auront plus de facilité à s'impliquer dans les instances de décision que celles qui ne côtoient pas le milieu associatif. Dans ce milieu, les bénévoles sont régulièrement sollicité.e.s pour prendre des responsabilités, mener des actions ou prendre des décisions.

	En dehors de la Cagette, adhérez-vous à d'autres associations ?					
Je fais partie d'un ou plusieurs comités	Non	Non, mais j'ai adhéré à une ou plusieurs autres associations dans le passé	Oui, plusieurs	Oui, une seule	Total en %	Total en nombre
Non	21%	16%	47%	16%	100%	622
Oui	7%	13%	61%	18%	100%	67

Parmi les coopérateur.rice.s qui font partie d'un ou plusieurs comités, 61% sont dans plusieurs associations et 18% sont dans une association.

Ces chiffres réfutent la première hypothèse : il n'y a pas moins de mixité sociale dans les instances de décision de La Cagette. Au contraire, on observe plus d'hétérogénéité dans les comités que dans l'ensemble des coopérateur.rice.s de La Cagette. Les coopérateur.rice.s travaillant dans des secteurs d'activité sous représentés parmi le total des membres de La Cagette sont proportionnellement à leur représentativité au sein de la coopérative plus

impliqué.e.s que les coopérateur.rice.s qui travaillent dans les secteurs d'activité dominants. Les écarts de représentativité entre les niveaux de diplômes et les secteurs d'activités s'amenuisent dans les comités tandis que les écarts de représentativité entre les catégories socioprofessionnelles et du milieu associatif restent constants.

2.2. Les causes de la pérennisation des coopérateur.rice.s dans les comités

Certain.e.s coopérateur.rice.s ont choisi de s'engager bénévolement en plus des trois heures obligatoires pour rendre service à la coopérative. Les hypothèses et questionnements suivants tenteront de déterminer pourquoi les membres de la Cagette choisissent de participer aux instances de décision et surtout pourquoi il.elle.s sont resté.e.s.

Hypothèse 2 : Il existe des déterminants sociaux qui font que les coopérateur.rice.s restent dans les instances de décision de La Cagette

- L'expérience associative est-elle déterminante ?
- L'homogénéité des opinions politiques ?
- L'homogénéité des profils ou le sentiment d'appartenance à un type de profil ?

Hypothèse 3 : Il existe aussi des facteurs propres au fonctionnement de l'instance de décision qui font que les coopérateur.rice.s restent dans ces instances de décision.

- L'homogénéité des pratiques ? Le vote, l'écoute, les codes, le langage
- L'accueil des nouveaux arrivants ? Explications du fonctionnement, des processus de décision, de vote
- L'ambiance

Les raisons de l'arrivée dans un comité

Les enquêté.e.s mentionnent plusieurs raisons de leur arrivée dans un comité. L'expertise qu'il.elle.s peuvent donner à La Cagette, sous forme de temps accordé à certaines thématiques

spécifiques souvent liées à leurs compétences professionnelles, l'intérêt personnel pour la connaissance du fonctionnement des instances de décision ou encore sur invitation ou prescription d'une connaissance qui fait partie d'un comité à participer à une réunion de ce dernier.

« La gestion des conflits [comité prévention médiation], j'y étais jusqu'au mois de septembre l'année dernière. J'y suis rentré pas tout à fait au début mais assez vite pour la même raison que ma motivation principale qui est ce qui m'intéresse dans La Cagette c'est avant tout l'expérience humaine et je pense que dans un groupe de cette taille les conflits sont inévitables, ça fait partie de la vie mais par contre si on peut éviter que ça parte en vrille c'est important »

« Je voulais voir comment se manageait l'équipe salariée mais je n'avais pas de compétences particulières dans ce domaine c'était plus pour savoir »

« Les raisons c'est parce que j'ai envie de participer, j'ai envie de partager, et j'ai envie d'apprendre et la meilleure façon d'être informé c'est d'aller dans les comités si tu veux savoir ce qu'il se passe il faut aller dans les comités »

« Je trouvais qu'un engagement à La Cagette de 3 heures par mois n'était pas assez pour connaître bien la coopérative. Je suis intéressé pour savoir le fonctionnement du système alternatif »

« Les gens nous contactent souvent par bouche-à-oreille parce qu'ils ont quelqu'un qui le connaissent dans le comité »

« À cette réunion je suis allé avec une amie à moi qui fait aussi partie du comité, ça aide aussi »

« Ça fonctionne par bouche à oreille. Les gens viennent car ils connaissent quelqu'un dans un comité. Ils ne vont pas forcément venir assister à une réunion s'ils ne connaissent personne. Et je pense que c'est aussi qu'on ne dit pas forcément assez que tu as le droit de t'intéresser à tout, t'imprégner, d'apprendre »

Le passé associatif

Toutes les personnes qui ont participé à des entretiens ont un lien de près ou de loin avec des associations. Certaines sont très actives dans les instances de décision ou dans l'opérationnel de certaines associations, tandis que d'autres sont plutôt consommatrices de prestations dans des associations sportives ou culturelles. Certain.e.s pensent que les processus liés au fonctionnement du milieu militant peut impacter le sentiment d'être à sa place dans un comité de La Cagette.

« C'est un peu les mêmes types de personnes, des personnes qui cherchent à communiquer autrement, avec de la communication non violente, avec l'inclusion, avec la bienveillance, prendre soin des autres [...] Je suis assez habituée à tout ça et je pense que c'est normal que dans des milieux alternatifs on fonctionne avec des outils pour la participation de toutes et tous »

« On avait moins d'outils sur les questions de démocratie participative. Là je vois qu'on a plein d'outils de régulation de la parole, de prise de décision, c'est des outils que je ne connais pas moi. En Guyane on n'avait pas tous ses outils, on n'avait pas toutes ses connaissances mais on avait à cœur que chacun puisse s'exprimer, mais on était moins outillés même si l'esprit était le même »

Ces derniers témoignages mettent en exergue l'ambiance de bienveillance de La Cagette qui se retrouve au sein de comités. Ils montrent aussi que c'est une caractéristique du milieu associatif que ces personnes sont venues chercher dans les comités.

Celles et ceux qui sont impliqué.e.s dans des comités ou l'ont été ont tous été dans des associations auparavant même si les processus de prise de décision et de prise de parole n'étaient pas nécessairement les mêmes. Cela peut nous permettre d'affirmer que pour le moment, toutes les personnes qui s'investissent dans les instances de décision de la cagette connaissent le monde associatif. Celles et ceux qui ont quitté les comités et celles et ceux qui y sont resté.e.s ont toutes et tous eu plusieurs expériences associatives. On ne peut pas affirmer qu'avoir été impliqué.e dans une association auparavant est un déterminant dans le fait de rester ou de partir d'un comité. En revanche, les entretiens laissent penser que les personnes s'impliquant dans les

instances de décision sont des personnes ayant déjà eu une expérience associative. La facilité d'engagement et les codes déjà expérimentés dans les associations sont des facteurs.

L'homogénéité politique

Les personnes qui font partie d'un comité et qui ont davantage eu l'occasion de connaître les autres membres du comité déclarent percevoir une homogénéité politique au sein du comité dans le sens où ce sont tou.te.s des militant.e.s contre les mêmes enjeux mais qui ne seraient pas d'accord sur tous les points de vue.

« Y a deux ou trois courants qui reviennent mais je pense pas qu'il y ait des gens de droite. Pour partager certaines valeurs, solidarité, ouverture d'esprit, y a des courants politiques qui ne vont pas trouver leur place dans La Cagette. Je pense qu'il y a une partie des gens de La Cagette qui font partie d'autres associations où il faut donner de sa personne, qui sont caritatives. Et donc même si on est pas des mêmes courants politiques on s'y retrouve autour de ces valeurs »

« Si tu prends l'échiquier qui va de l'extrême gauche à la gauche modérée écolo, oui mais à l'intérieur de cet échiquier on est pas tous d'accord. Tu ne trouveras pas beaucoup de gens qui ont voté les républicains, le rassemblement national ou même LREM »

Lorsqu'on leur demande d'exprimer leur avis sur leur satisfaction quant à cette homogénéité politique qui rassemble particulièrement des personnes de gauche écologistes, les enquêté.e.s pensent que les valeurs de La Cagette vont au-delà de la couleur politique de ses membres et qu'une cohabitation avec des personnes d'un autre courant politique est possible. D'ailleurs, une des valeurs de La Cagette est l'ouverture et sur son site internet elle affirme être « ouverte à toutes les pratiques, opinions et préférences » et ajoute : « nous souhaitons que La Cagette soit un lieu de diversité et de mixité, favorisant l'accueil ».

« Ça me choque pas qu'il y ait de l'homogénéité politique sur un projet comme ça mais ce qu'il faut faire c'est veiller au respect des opinions divergentes, que les personnes qui n'ont pas les mêmes opinions se sentent bien dans le projet. Ça fait partie de l'identité du projet. On a fixé un socle de valeurs sur le projet et à partir du moment où les gens rentrent et adhèrent à ses valeurs là, il faut qu'on veille à ce qu'ils soient accueillis même s'ils n'ont pas

les mêmes opinions que certains. Il faut qu'on soit vigilant. Il y a des moments où ce n'est pas assez neutre, où c'est trop exposé »

« Globalement les gens sont plutôt de gauche mais alors après dans la gauche ça va des insoumis à la gauche rose pâle, Des écolos c'est quand même très éclectique. Ça me convient mais droite ça me conviendrait aussi ce n'est pas l'élément principal. Les gens qui sont dans les comités ce ne sont pas des simples consommateurs ils ont déjà franchi le pas d'avoir envie d'autre chose on se retrouve autour de quelques valeurs de la cagette, donc ça sélectionne, c'est des gens qui ont envie de faire des choses. Après qu'on ait des points de vue différents ça va toujours dans le bon sens, c'est pour faire avancer la cagette donc on arrive toujours à trouver un terrain d'entente »

L'homogénéité des niveaux de diplôme

Parmi les enquêtés.e.s, une personne n'a pas de diplôme et deux ont le niveau bac. Les 11 autres ont un niveau de diplôme au moins égal à Bac+2. Les coopérateurs.rices sont conscients de la sur-représentativité des hauts niveaux de diplôme chez les membres de La Cagette.

« C'est des personnes qui ont fait des grandes études. Des gens qui auraient fait un BEP j'en connais pas. Finalement on cible toujours un peu les mêmes personnes, c'est un peu dommage »

« Je ne connais pas beaucoup de gens qui ont moins qu'un bac+5 »

« Pour la grande majorité plutôt bac+5 voire plus. Les situations professionnelles sont assez irrégulières, certains étaient fragiles. Comme quoi les études ne suffisent pas toujours à donner un emploi stable. Ça retraçait assez bien le public de La Cagette »

L'homogénéité des situations professionnelles

Les profils des personnes ont l'air de se ressembler dans certains comités mais pas nécessairement dans tous. Du moins, une homogénéité des profils est perçue dans les comités. Ce sont majoritairement des personnes qui aiment l'action et réfléchir en groupe. Néanmoins,

les enquêté.e.s eux.elles-mêmes ne se trouvent pas dans des situations professionnelles similaires : le hasard ayant bien fait les choses, les secteurs d'activités des personnes interrogées sont répartis de manière assez hétérogène : l'informatique, la banque, la santé, l'enseignement, l'environnement....etc. Certain.e.s sont employé.e.s bien que beaucoup soient cadres.

« Des personnes dont ce n'est pas le premier investissement dans une structure comme celle-là et puis il y a des personnes qui sont plus jeune et qui se sont intéressés au projet et qui essaie de trouver leur place en se posant des questions puisqu'ils font face à des personnes très habituée à prendre la parole. C'est assez homogène dans le sens où la plupart ont des idéaux politique, des visions alternatives du monde, des envies de s'investir bénévolement dans les activités comme ça et qui s'intéresse aussi au monde culturel »

« Y a des retraités, des fonctionnaires, des salariés, des indépendants qui donnent des cours. Plutôt dans le secteur à forte dominante sociale »

Le processus d'accueil

Pour certain.e.s, l'accueil est perçu comme un processus indispensable à l'implication dans un comité. Si le comité ne prend pas le temps d'accueillir la nouvelle recrue, la personne n'aura pas envie de revenir participer au comité. Toutes les personnes responsables de comité ont déclaré prendre le temps de faire un tour de table pour que chacun.e puisse se présenter, d'expliquer aux nouvelles recrues le fonctionnement du comité, de les mettre au fait des projets terminés et de ceux en cours.

« Pour les repas salariés, on m'envoie un mail ou on me téléphone, on a pas mal communiqué sur le comité. Je leur donne les informations qu'ils ont besoin et je leur propose un rdv individualisé pour leur présenter le comité et comment on s'organise. [...] Les créneaux font le plein, la personne se présente, tout le monde se présente, on réexplique les objectifs du comité, on explique où on en est, ce qu'on va proposer. Comme ça la personne qui arrive peut savoir où on en est, ne pas être perdue et soumettre des idées aussi. On prend un temps pour expliquer la chronologie et se présenter. Le temps d'accueil est important parce qu'on ne peut pas commencer une réunion avec une nouvelle personne comme si de rien n'était, donc l'accueillir, faire connaissance, l'intégrer c'est important. Prendre un train qui est déjà en marche ce n'est pas très agréable »

« On fait toujours un tour de table, on se présente les uns les autres, on présente le projet et son histoire, on fait le résumé de ce qui a été fait, la personne qui arrive pas à poser des questions, on essaie de la solliciter tout de suite pour qu'elle prenne quelque chose en charge à l'issue de la réunion »

Il n'est pas toujours évident de se sentir à l'aise au milieu d'inconnu.e.s qui savent de quoi il.elle.s parlent. Néanmoins, certains comités font attention à ce que l'intégration des nouveaux.les membres soit agréable. Un comité a même mis en place pour les nouveaux.les arrivant.e.s une réunion tous les deux mois pour présenter les comités dans lesquels il.elle.s pourraient s'impliquer et les comités où il y a des besoins, sous forme d'apéro, de soirée conviviale.

Les enquêté.e.s qui sont encore dans des comités restent dans cette instance de décision car leur place est trouvée et les actions du comité ainsi que leur niveau d'engagement leur conviennent.

2.3. Les causes des départs des coopérateur.rice.s

Après avoir vu les facteurs d'ancrage des coopérateur.rice.s dans certains comités, nous allons traiter de la question de leurs départs. Certain.e.s ont essayé de s'investir mais ne sont pas resté.e.s, nous tenterons de découvrir quels sont les déterminants sociaux et les facteurs externes responsables du désengagement des coopérateur.rice.s qui avaient pourtant manifesté l'envie de participer.

Hypothèse 4 : Il existe des déterminants sociaux qui font que les coopérateur.rice.s partent des instances de décision de La Cagette

- Ne pas avoir eu d'expérience associative auparavant ?
- La non maîtrise du langage et des codes ?
- La dissonance d'opinion ?
- Le sentiment de ne pas appartenir à un certain type de profil ? (en rapport avec le niveau de diplôme, la csp, le secteur d'activité)

Hypothèse 5 : Il existe aussi des facteurs propres au fonctionnement de l'instance de décision qui font que les coopérateur.rice.s partent de ces instances de décision.

- Absence de présentation du fonctionnement du comité ?
- Pas de mise au fait des antécédents du comité ?
- Climat tendu entre les membres du comité ?
- Une mauvaise gestion des désaccords ?
- Existence d'une hiérarchie implicite ?

L'expérience associative peut être un atout à l'entrée dans une structure collective mais elle peut aussi décrédibiliser et décourager celles et ceux qui n'en ont pas car il.elle.s ne maîtrisent pas nécessairement le langage et les codes ou n'ont pas le réflexe spontané de prendre des responsabilités.

« Au vu de quelques éléments de langage et des échanges qu'il y a eu, les gens qui te disent « moi j'ai 3 AG pour mes assos, moi je participe à... », dans le discours tu entends que les gens qui sont là c'est pas la ménagère de 50 ans qui vient juste participer à un truc comme moi je le faisais peut-être, mais des gens qui siègent déjà à plein d'autres assos, ayant des responsabilités, ayant l'habitude de prendre la parole, de prendre des notes, ça tu le vois »

Expérience associative sans importance

Selon les coopérateurs et les coopératrices entretenu.e.s, le fait de n'avoir jamais fait partie d'une association ne constitue pas un frein à l'entrée dans un comité de La Cagette. Tout se joue dans les valeurs communes et l'accueil du comité.

« Non je ne pense pas, quand tu viens à la cagette c'est déjà que tu as une certaine façon de penser. Même si tu ne cernes pas tout et c'est normal parce que ça peut nous déboussoler. Soit tu arrives à rentrer dans moule, soit les gens partent d'eux-mêmes. J'ai connu une personne qui est partie d'un comité et de La Cagette »

« Pour moi l'associatif ce n'est pas un gage de respect et d'écoute. Il y a des associations où ça fonctionne bien mais dans les faits ces gens-là vont aller beaucoup plus vite mais il y a

aussi des associations qui fonctionnent mal. Il y a des gens qui sont des caricatures de soixante huitard qui fait que de gueuler, qui n'a jamais rien fait de son association et du coup voilà ça fait 30 ans qu'il fait de la merde et là ça fait 31 ans qu'il fait de la merde. Avec des gens comme ça tu n'avances pas. Notre rôle c'est d'intégrer cette personne et de lui expliquer les codes pour qu'elle comprenne mais si cette personne n'a pas envie d'apprendre alors elle n'apprendra pas, si elle ne veut pas respecter les temps de parole elle va juste faire chier tout le monde. Et quelqu'un sera fait toute sa vie dans une entreprise peut-être aura aussi les pratiques intéressantes et ça collera avec La Cagette »

« C'est pas un frein, déjà si la personne a fait la démarche d'être coopérateur, elle a dû déjà faire ses courses et cetera voir comment ça fonctionne. le fait de passer dans un comité c'est déjà quelqu'un qui a déjà un certain nombre d'informations sur le fonctionnement n'arrive pas dans un comité comme ça sans savoir comment ça se passe. La personne est déjà très imprégnée de la culture Cagette mais ça se pratique »

L'accueil serait davantage lié aux personnalités qu'au moment de présentation

D'ailleurs, une partie des enquêtés.e.s pense que l'accueil dans un comité tient plus aux personnalités de ceux qui accueillent qu'à un processus d'accueil.

« Si le groupe qui l'accueille est inclusif et ouvert, je pense que c'est tout à fait facile d'intégrer, d'accompagner à l'intégration d'une personne et de lui apprendre sur le tas les outils des activités, des temps de travail collectifs. Si le groupe est fermé et exclusif il fonctionne de manière peu démocratique, oui ça va poser des problématiques. Ce genre d'outils en général sont plutôt les outils d'inclusion que d'exclusion donc je dirais que bien utilisé c'est plutôt un levier pour intégrer de nouvelles personnes »

« Je pense que c'est lié aux gens qui participent dans le comité et pas vraiment aux explications qui sont données. Ceux qui sont dans l'accueil ils vont bien accueillir des gens, ceux qu'ils ne le sont pas, voilà »

« Il y a pas de procédure d'accueil identique dans tous les comités et ça dépend un peu de la personnalité des gens. Dans le comité vie coop par exemple c'est très chaleureux, c'est très vie coop, c'est très Paul-Marie, on est bien accueilli, on se sent bien et il y a aussi les

conditions de pratique d'un bon accueil c'est-à-dire il y a quelque chose à grignoter, on est dans un endroit où on se sent bien et il n'y a pas forcément beaucoup de bruit. Il se trouve quand même que la plupart des personnes qui sont dans les comités sont des gens assez accueillants »

Lorsque l'on examine les entretiens des personnes qui ont fait partie d'un comité et en sont parties, la moitié n'a pas eu de processus d'accueil ou d'explication du fonctionnement du comité, ces personnes disent qu'elles sont parties parce qu'elles se sont senties perdues ou n'ont pas trouvé leur place au sein du comité, elles étaient plutôt des spectatrices des réunions. Certaines personnes n'ont pas souhaité rester dans certains comités parce qu'elles ne se sont pas senties incluses dans le groupe par les autres participants. Un processus d'intégration leur aurait mieux convenu.

Une seule personne n'ayant pas de diplôme et ayant tenté d'intégrer un comité est partie à cause d'un sentiment de ne pas appartenir au groupe, de ne pas y être intégré. Une autre personne a quitté un comité à cause de tensions entre les membres et d'un sentiment de ne pas faire partie de cette catégorie de personnes.

« Je suis pas vraiment parti, je suis pas vraiment entré surtout. Moi j'ai plutôt le sentiment de pas y être rentré. Alors pourquoi j'y suis pas rentré du coup ? Peut-être deux raisons. La première c'est un peu la question que tu posais tout à l'heure de comment tu as été accueilli, on t'a expliqué... etc. Non j'ai l'impression que je prenais un train qui était en train de rouler et je j'arrivais, bon j'étais assis là. La première réunion on s'était présentés un peu tous, les autres se connaissaient. J'ai eu du mal à rentrer dedans, j'ai pas eu l'impression d'être particulièrement aidé mais est-ce que c'est peut-être normal, c'est peut-être moi qui aurais dû. La deuxième raison c'est peut-être celle qui a fini de me faire rester en dehors c'est le sujet. J'ai senti que ça arrivait à un moment où... je sentais que le sujet du facilitateur, les salariés étaient pas trop... heu le sujet du facilitateur je le sentais plus trop »

Un groupe déjà formé peut aussi constituer un frein à l'implication dans un comité. En effet, le sentiment d'exclusion, de ne pas appartenir à un certain profil peut se faire ressentir chez certain.e.s.

« A chaque fois que j'allais dans un créneau je connaissais déjà des gens, il n'y a pas eu de problème d'intégration, au début on était peu et tout le monde se connaissait donc il n'y avait pas de problème d'intégration. Ensuite quand le groupe s'est un peu formé et quand les nouveaux sont arrivés ils avaient plus de mal à rentrer dedans il y avait une sorte d'entre-soi »

Parmi celles et ceux qui ont bénéficié d'un processus d'accueil, certain.e.s sont parti.e.s par manque de temps ou parce que la façon de fonctionner du comité ne leur a pas convenu : trop dirigé par certain.e.s meneur.ses. Les départs des comités ne sont pas fondés sur des désaccords politiques ou sur la sensation de ne pas faire partie d'une homogénéité politique mais plutôt des facteurs intrinsèques à la personne qui s'en va comme le manque de temps ou encore le désintérêt pour le comité. Ils peuvent également être liés à des facteurs propres aux personnes qui composent le comité comme le fait qu'une personne se place en leader qui peut donner l'impression que le comité n'est plus dans une gestion collective et participative et surtout l'accueil partiel de la nouvelle recrue, sans explication du fonctionnement du comité et des choses en cours.

Meneur.se.s ne fait pas toujours bonne impression

Il semblerait que dans chaque comité il y ait un leader, quelqu'un qui porte le comité et prend plus de responsabilités que les autres. Les avis ne sont pas unanimes quant à ces comportements de leading : certain.e.s s'en satisfont car ils n'ont pas l'envie ou la possibilité d'investir plus de temps dans ce comité ou trouvent que le comité est très bien organisé grâce à ce leader mais d'autres sont dérangé.e.s par cette situation qu'il.elle.s vivent comme une forme de prise de pouvoir ou de domination.

Les forts caractères et le fait d'avoir un meneur ou une meneuse peuvent en effet contribuer aux départs des coopérateur.rice.s qui cherchent à s'investir dans un comité ne se sentent pas à l'aise lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec les décisions prises. Ces derniers expriment le fait que le comité n'est pas géré de manière totalement démocratique, qu'il est sous le joug d'une personne. Le meneur ou la meneuse du comité avance l'argument selon lequel elle prend beaucoup de responsabilités car tout le monde n'a pas l'envie ou la possibilité de consacrer autant de temps au comité et que si elle ne prend pas toutes ces responsabilités, les actions, les décisions, le travail avancent moins vite.

« Il peut y avoir des meneurs. Ce sont les responsables et les référents qui guident le groupe parce que ce sont eux et elles qui sont là pour synthétiser, qui sont en relation avec les salariés. Mais parfois il y a des gens qui prennent les rennes sur des sujets, sur des choses où je n'ai pas forcément d'idées et c'est super »

« Dans tous les comités il y a toujours des meneurs. Il y avait des gens qui étaient plus responsables. En fait les gens chargés d'être responsables n'étaient pas toujours les meneurs, ce qui n'est pas plus mal d'ailleurs »

« J'en fais partie [des meneurs], c'est sûr qu'il y a des leaders c'est pas comme dans une entreprise où tu es leader par ta fonction là tu es leader si tu as des compétences. D'abord parce que ça a donné à être tout le temps au courant, tout le temps écouter les autres, être vigilant. Il y a des égos très forts à La Cagette. Dans les milieux alternatifs c'est vrai qu'il y a de très fort ego, mais ces gens-là ne tiennent pas dans la durée s'ils n'arrivent pas à écouter les autres »

« De façon évidente [les leaders sont] les plus actifs et les plus éloquents, malgré toutes les techniques d'animation et toutes les bonnes volontés dont on ne manque pas »

Un fort désaccord peut mener au départ du comité... mais pas toujours

Les forts caractères aident à s'affirmer lors de désaccord. Néanmoins, il n'est pas toujours très efficace de laisser son impulsivité prendre le dessus. Dans certains cas, des désaccords entre les membres ont poussé l'un.e des deux à quitter le comité, voire même à quitter La Cagette. Nous pourrions qualifier ces cas d'isolés et de combats d'égos.

« C'était quelqu'un d'assez directif, qui n'était pas tout à fait dans le consensus. [...] Je pense qu'elle n'avait pas bien compris la gouvernance de La Cagette. Je pense qu'avant de s'investir dans un comité il faut bien prendre le temps de comprendre comment fonctionne La Cagette. Je crois qu'elle était arrivée nouvellement et elle a eu envie de s'investir. Elle avait un côté directif de sa personnalité qui est ressorti. Elle n'a pas pu fonctionner avec les gens »

« Y en a qui sont partis pour des raisons de santé, ou une pour un déménagement. Y a une personne qui ne vient plus parce qu'elle était en désaccord dans un autre comité donc elle se désinvestit des comités auxquels elle participait »

Les autres enquêté.e.s ont déclaré que les dissonances d'opinion et les désaccords la plupart du temps étaient gérés de manière collective avec bienveillance et écoute, « à l'image de La Cagette ». Certains affirment n'avoir même jamais assisté à des désaccords. La gestion de ces derniers ne semble pas avoir une influence sur les enquêté.e.s qui ont quitté un comité.

« Dans les réunions si tu n'es pas d'accord c'est difficile parce qu'il faut argumenter, moi ça va parce que je suis grande gueule »

Certaines premières mauvaises expériences à l'essai d'un comité n'ont pas empêché certaines enquêtées (ce sont des femmes) de réitérer l'expérience dans un autre comité qui leur correspondait mieux ou dans lequel elles ont trouvé leur place.

Dans ces cas, elles ont pu bénéficier d'un accueil complet dans lequel elles se sont présentées, on leur a expliqué où en était le groupe, comment se passaient les réunions, les processus de décisions, la répartition des tâches... etc. Elles affirment que cela a favorisé le fait qu'elles restent dans ce comité.

2.4. Les prises de décision au consentement : une manière de contourner des coûts de décisions collectives et les conflits

A La Cagette, les décisions se prennent en groupe la plupart du temps : dans les comités ou en Table Ronde (TR), elles n'ont pas le même degré d'importance. Elles sont prises selon le principe de « consentement » que prône la coopérative. Le consentement c'est une façon de décider sans voter. Une personne ou un groupe de personnes fait une proposition, s'il n'y a pas d'objection, la proposition est adoptée. En revanche, la proposition n'est pas adoptée si elle met en danger la coopérative, ses membres ou si elle va à l'encontre de ses valeurs.

« A la TR on vient présenter des projets et si jamais ce projet ne va pas à l'encontre de la philosophie de La Cagette, il est adopté »

La prise de décision au consentement n'est pas choyée par tout le monde. Certains l'adoptent volontiers tandis que d'autres préféreraient le consensus. Mais à la Table Ronde, le consentement est utilisé comme mode de décision unique afin de gagner en efficacité et en temps sur des réunions déjà bien remplies.

« Il y a vraiment un formalisme autour des prises de décisions. Ils [les salarié.e.s] séparent les moments de discussion et les moments de prise de décision, ce qui est bien dans l'animation car ça permet d'éviter de dériver. Le schéma c'est : Proposition de décision, est-ce que quelqu'un a une objection, quelle est l'objection, on en discute et on essaie d'obtenir un consensus ou en tout cas l'absence d'objection. On utilise aussi le truc des pouces où on dit si on est d'accord, on est neutre ou on s'oppose »

« Si l'objection c'est de refaire la salle en bleu alors que la proposition c'était faire la salle en rouge c'est pas très important de savoir si le bleu va apporter plus de choses à La Cagette. On fait le plus souvent du consentement : qui ne dit rien consent, il y a pas de vote, c'est quand il y a des assemblées générales. Ça fonctionne plutôt bien. Si on ne trouve pas de consentement au moment de la décision le sujet est reporté à plus tard. Comme tout est horizontal il faut faire abstraction de son ego et à la cagette tout le monde en a un très fort »

« Théoriquement la décision se fait au consentement c'est le consentement c'est un drôle de truc en gros on discute jusqu'à ce que tout le monde soit épuisé. En gros le consentement c'est on fait une proposition et si quelqu'un a une objection valable on la discute une fois que toutes les objections sont épuisées on met en œuvre la décision. La plupart du temps ça se passe même dans du consensus parce qu'on arrive à être tous d'accord. Le consentement il faut formuler des objections et pour qu'une objection soit recevable il faut qu'elle aille contre les principes de La Cagette, quelle remettre en cause d'une loi ou qu'elle mette en évidence un risque technique, sanitaire, financier ou en péril un emploi ou quelque chose comme

ça. La Table Ronde c'est quand même différent des comités parce que je ne sais plus comment Elie appelle ça mais c'est le pouvoir à ceux qui font, les décisions à ceux qui agissent : c'est l'holocratie C'est sûrement le truc qui me pose le plus de difficultés car ce qui décide c'est ce qu'ils font. Se fonder parce que donner des décisions à ceux qui ne font rien et les faire assumer parce qu'ils agissent ça pose des problèmes et ce soir retrouve dans beaucoup d'organisation comme les associations où les gens viennent uniquement pour les CA pour prendre des décisions qui ne les engage pas et ensuite c'est les salariés qui vont faire. et en même temps ça exclu de fête les gens qui sont plus dynamique ou plus âgées ou pris par des obligations familiales de santé ou d'autres raisons qui les rendent moins présent et ça m'ennuie un peu parce que ce n'est pas on ne peut pas être là aux réunions que son avis n'est pas intéressant j'ai l'impression que de plus en plus la table ronde et en mode résilience c'est-à-dire on agit on avance et c'est ce qu'il y a juste qu'ils prennent les décisions peut-être que c'est nécessaire vu la taille critique de la cagette. Je trouve quand même dommage que le pouvoir de décision soit sur un si petit nombre de gens Peut-être que mon point de vue est trop idéaliste mais je pense que ça entretient le fossé entre les salariés et les non-salariés. »

La Table Ronde est perçue comme peu inclusive avec une injonction à la rapidité de prise de décision. Pour certain.e.s, l'accueil n'a pas été des plus conviviaux et il a été difficile de comprendre les discussions au départ. Ce constat est relativisé par le fait que les réunions sont denses et chronophages, les membres de la Table Ronde ne peuvent donc pas se permettre d'allonger ce temps en expliquant à chaque nouveau.lle arrivant.e les règles ni les mettre à jour des discussions.

« La TR ça a été un peu plus rude. Il n'y a pas vraiment de process d'accueil des gens à la TR, c'est un peu « bon bah de toute façon tu comprendras rien les 5 premières fois donc t'es là et tu comprends rien ». J'ai mis du temps à y aller, je trouvais ça pas clair, je ne m'y sentais pas forcément bienvenue à y aller, c'était un peu dur de franchir le pas, je ne me sentais pas forcément légitime. [...] Le train une fois que tu l'as pris c'est bon, mais pour rentrer dedans il y a quand même une marche qui n'est pas évidente. Au début c'est dur de savoir si tu as le droit de prendre la parole ou pas. Maintenant je le vois de l'autre côté : on a beaucoup de choses à gérer, les réunions sont très longues et très denses. Et donc si à chaque fois qu'il y a quelqu'un de nouveau on prend un quart d'heure à expliquer comment ça fonctionne, ça

rajoute ça encore plus. Aujourd'hui encore on en est à un niveau où c'est bien pour faire avancer les choses mais c'est pas bien pour l'inclusion »

« Dans la TR c'est un peu de la cooptation c'est-à-dire que par défaut on dit aux gens que ça existe mais on les invite pas vraiment à venir mais par contre dès qu'ils ont un sujet on les incite à venir pour qu'ils le présentent et qu'on prenne les décisions à venir. C'est de la cooptation dans le sens où c'est un cercle d'initiés qui décident « les gens qui ont un projet viens pour qu'on en parle ». C'est pas complètement ouvert »

« A la TR au début j'étais un peu perdu sur le fonctionnement, tu sentais que ça avançait. Quand tu rates une fois, la machine pour la reprendre c'est compliqué. C'est une machine rodée, il faut vraiment avoir la capacité personnelle des fois de se dire je comprends pas mais je comprendrais la suite. C'est assez particulier je pense, moi ça me dérange pas. Des fois il faut se dire « bon là je ne dérange pas, je poserai ma question plus tard » »

« J'ai su qu'on pouvait participer à la Table Ronde donc je me suis présenté là-bas mais les gens qui ne sont pas membres de la Table Ronde doivent rester silencieux. J'ai fait ça plusieurs fois j'ai eu plein d'informations intéressantes que je retranscris après dans les réunions d'accueil, ça me permet d'enrichir les réunions d'accueil la première fois j'étais pas censé participer donc j'étais observateur de loin. [...] Il y a encore des trucs qui m'échappent et encore des choses sur lesquelles je me sens pas encore légitime à donner mon avis »

Ces témoignages m'ont amenée à me poser plusieurs questions auxquelles j'ai pu répondre grâce à mes observations et aux discussions lors des entretiens.

A La Cagette, essaie-t-on toujours de réduire au maximum les coûts de transaction ? Sinon pourquoi ? Dans quelle situation accepte-t-on que les coûts de prise de décision soient élevés et dans quelle situation ne l'accepte-t-on pas ? On accepte les coûts de prise de décision élevés lors des agoras où les coopérateur.rice.s peuvent venir chercher des renseignements, des informations, c'est l'endroit pour poser des questions. A la Table Ronde, on considère que chacun.e peut y participer mais si c'est de manière ponctuelle ou irrégulière, on demande aux personnes de ne pas freiner les réunions avec des questions qui auraient déjà été posées avant ou de se mettre à jour quant aux décisions prises précédemment. En effet, l'information des nouvelles personnes à chaque Table Ronde peut engendrer un retard dans la prise de décision et donc un certain coût.

Le consentement favorise la prise de décision rapide : la première personne à avoir une idée peut faire une proposition et elle est adoptée en l'absence d'autre proposition et d'objection à sa réalisation, même si cette dernière n'est pas optimale. Le consentement favorise celles et ceux qui possèdent toutes les informations nécessaires pour comprendre la situation et juger la proposition et il met hors-jeu celles et ceux qui n'ont pas eu connaissance des informations nécessaires.

L'homogénéité aide-t-elle effectivement à prendre des décisions plus rapidement ? Globalement ce sont toujours les mêmes personnes qui participent aux Tables Rondes : des personnes impliquées dans la coopérative à différents endroits, elles parlent donc le même langage, se tiennent au fait des décisions déjà prises et de celles à prendre, gèrent collectivement l'ordre du jour. Les principaux.les participant.e.s aux Tables Rondes sont les salarié.e.s, les membres du comité suivi salarié.e.s et parfois des coopérateur.rice.s qui ont des demandes ou des propositions à soumettre à la Table Ronde. Rares sont celles et ceux qui viennent par curiosité mais cela arrive. Plusieurs fois, lorsque j'ai proposé à des coopérateur.rice.s de participer à une Table Ronde pour qu'il.elle.s proposent un projet ou demandent un budget, il.elle.s ont hésité à venir ou ne sont pas venu.e.s malgré mes arguments, pensant que la Table Ronde était réservée aux salarié.e.s ou qu'il.elle.s ne seraient pas les bienvenu.e.s. D'un point de vue extérieur, bien que cette instance de décision hebdomadaire ait vocation à être ouverte à toutes et à tous, les coopérateur.rice.s ont des préjugés quant à son hermétisme voire son opacité.

Qu'observe-t-on concernant les décisions quand il y a des avis dissonants ? Lorsque des avis dissonants apparaissent, chacun.e y va de ses arguments tout en respectant la règle du respect du tour de parole et de la prise de parole en levant la main à la Table Ronde, ce n'est pas le cas dans tous les comités. Lorsqu'une seule personne n'est pas d'accord avec le groupe, chacun.e essaiera de lui fournir un maximum d'informations et d'arguments pour que cette dernière tombe d'accord. Lorsqu'une minorité composée de plusieurs personnes n'est pas d'accord avec la majorité, alors un débat, le plus souvent armé de bienveillance, est lancé. Le but du débat est d'arriver à un consensus. Si aucun consensus n'est apparu au bout d'un certain temps, la décision peut être remise à plus tard afin que chacun.e puisse digérer les informations et les arguments, voire se renseigner un peu mieux pour proposer un autre consensus.

« En général, quelqu'un peut émettre une idée ou un projet. On le prend s'il n'y a pas de gens qui sont contre et si ce n'est pas contre les grandes idées de la cagette. C'est toujours pour améliorer la vie de La Cagette. On n'a jamais fait appel au vote, on discute. Chacun apporte ses arguments et on essaie de voir si c'est nuisible à la cagette. Arguments et contre arguments, on pèse et on essaie de trouver quelque chose qui convienne à tout le monde »

Dans certains comités, il y a prise de décision au consensus

Les coopérateur.rice.s impliqué.e.s dans les comités connaissent la prise de décision au consentement mais préfèrent souvent le consensus, plus adapté aux petits groupes. Le consensus permettrait plus de souplesse et de discussion.

« Dans les comités c'est un peu informel, ce sont des petits comités, donc ça se fait plutôt au consensus. On discute d'un sujet, on voit les propositions et on ne formalise pas l'état de prise de décision. On voit s'il y a des oppositions et ensuite une fois d'accord on distribue qui veut faire quoi »

« [La gestion des conflits se fait] par le dialogue et le consensus. Il y a eu des différends entre nous mais ça s'est assez bien géré même quand on a eu à gérer des conflits on a su rester dans le dialogue entre nous par rapport à ce qu'il se passait dans l'avancée du conflit »

« Les décisions c'était vraiment en mode consensus, c'était agréable c'était vraiment super »

Le principe de gouvernance démocratique est respecté mais cette gouvernance horizontale est effective à condition de participer régulièrement et de se renseigner rigoureusement. La limitation des coûts de transaction, et en particulier des prises de décision, n'est pas le seul facteur responsable de l'homogénéité des profils socioéconomiques. Les déterminants sociaux influent mais sont souvent accompagnés de facteurs extérieurs, présents dans les instances de décision de La Cagette. Néanmoins, dans les instances de décision, bien que l'homogénéité des profils des coopérateur.rice.s soit amoindrie, elle est bien présente et semble favoriser la prise de décision collective. La question suivante, beaucoup d'enquêté.e.s se la posent : comment faire pour attirer des profils différents et ainsi brasser davantage de mixité sociale ?

3. La mixité sociale, une affaire de perception

L'homogénéité des profils socioéconomiques, accompagnée d'outils efficaces à la prise de décision collective, limite les coûts de prise de décision. Les coopérateur.rice.s n'ont pas tout à fait conscience de cette facilité à prendre des décisions rapidement grâce à leurs similitudes. Il.elle.s souhaiteraient davantage de mixité sociale à La Cagette. Quelques discussions informelles avec des coopérateur.rice.s m'ont amenée à penser que tou.te.s n'avaient pas la même définition de mixité sociale. Certain.e.s parlaient des « arabes » ou « musulmans » qui vivent dans le quartier Figuerolles – quartier prioritaire de la ville, limitrophe de La Cagette – et d'autres évoquaient les classes moins favorisées. Dans cette partie, nous analyserons les mots que les coopérateur.rice.s mettent derrière la notion de mixité sociale, les tentatives de mise en place de facteurs favorisant la mixité à La Cagette et ailleurs et ce que les structures en ont retenu.

3.1. La mixité sociale selon les membres de La Cagette

Les coopérateur.rice.s ne sont pas tou.te.s d'accord quant à l'ambition de mixité sociale. Nous allons chercher à connaître les rapports qu'entretiennent les coopérateur.rice.s de La Cagette avec la notion de mixité sociale.

« Penses-tu qu'il y ait de la mixité sociale à La Cagette ?

Pas tant que ça, on n'est plus sur certaines catégories, des bobos, c'est quand même l'économie sociale et solidaire pour ne pas faire de cliché, qui ont plus ou moins des métiers dans le social, des classes populaires »

« C'est quoi pour toi la mixité sociale ?

Je mettrai de la mixité sociale sur beaucoup de multinationalité, une mixité socioprofessionnelle. Avoir une mixité sociale représentative de notre ville. C'est-à-dire que s'il y a 10 % de chômeurs dans la ville, eh bien dans notre structure il faut 10 % de chômeurs et pas 2 %.

On est un microcosme et les coopérateurs de La Cagette ne représentent pas la mixité qu'on peut trouver à Montpellier et plus dans notre quartier »

« Mélanger des gens qui ont des niveaux culturels, de revenu, d'âge différents »

« Y a des maghrébins qui viennent à La Cagette mais c'est une frange éduquée. Mais les pauvres ils s'en foutent de nous ils ont Lidl et du chocolat à 60 centimes, nous on aura jamais le chocolat à 60 centimes. Tant qu'on aura pas une grande taille on n'aura pas de mixité sociale »

« Je me suis aussi un peu branché avec le comité solidarité parce que pour moi il y a aussi un problème : il n'y a pas de diversité à la cagette on ne peut pas dire ça. Il n'y a pas de musulmans, il n'y a pas de femmes voilées, il y a très peu de personnes de couleurs, il y a beaucoup d'hommes, dans les membres je crois qu'il y a une majorité de femme mais dans les membres actifs je pense qu'il y a pas mal d'hommes. Dans les postes de responsable et de référent des comités encore plus d'hommes. Ça c'est vraiment des problématiques qui quand le projet sera un peu plus pérenne, structuré, posé il faudra peut-être reposer un peu des questions sur la mixité. Je fais partie des gens qui militent pour qu'il y ait une sixième valeur qui soit inscrite dans les valeurs de La Cagette : la valeur de solidarité. Et que à travers cette valeur on s'ouvre sur le quartier car on est entourés de personnes en difficulté, de migrants, il y a à côté de nous des associations qui travaillent avec ces publics-là. On essaye, on voit des tentatives mais finalement on n'est jamais disponible, les salariés ne sont pas investi dans ces choses-là ou très peu, concrètement parce qu'ils ont d'autres choses à faire mais du coup ça montre que ce n'est pas une priorité puisque concrètement on n'arrive pas à mettre en œuvre des relations pour arriver à plus de mixité, que la société Cagette sois plus représentative des membres de la société française et des personnes vivant en France »

Leur définition de la mixité sociale dénote l'importance avant tout de représenter proportionnellement les caractéristiques socioéconomiques des habitants de notre pays. L'hétérogénéité des catégories socioprofessionnelles des coopérateur.ice.s semble importante pour certain.e.s, mais tou.te.s s'accordent à dire qu'il manque de mixité ethnique à La Cagette. Cette mixité ethnique est très présente dans le quartier Figuerolles mais pas dans la coopérative installée dans ce quartier. La Cagette est-elle perçue comme « un truc de bobos gauchistes » ? Ne fait-elle pas assez parler d'elle à grande échelle ? Se contente-t-elle du bouche à oreille qui nourrit l'entre-soi ?

Et pourtant, depuis sa création, La Cagette manifeste une grande ambition de mixité sociale. Sur le site internet de la coopérative comme dans les discours des coopérateur.rice.s – peu sont ceux qui n’en ont rien à faire – La Cagette se déclare en lutte contre les inégalités alimentaires : « permettre à chacun.e d’améliorer son alimentation quels que soient ses moyens et ses convictions » est un des arguments du site internet pour faire valoir sa volonté d’inclusion. Le pari est loin d’être gagné selon un ancien salarié. La quête de mixité sociale s’est faite en grande partie par les produits et leurs prix. Le but était de laisser la possibilité à celles et ceux qui ont l’habitude de consommer des tomates en hiver de les acheter en hiver à La Cagette. Tout en gardant des bas prix, essentiels pour que les consommateur.rice.s fassent le choix d’acheter leurs produits à La Cagette et tolèrent de participer au fonctionnement du magasin trois heures toutes les quatre semaines. Au départ, les droits d’inscription étaient ouverts aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux pour une cotisation de 5€ quand la cotisation pour les autres était de 25€. Aujourd’hui l’entrée au sociétariat, qui est un passage obligatoire pour être coopérateur.rice, comprend l’acquisition de 10 parts sociales soit 100€ par personne « dont une part minimum le jour de la souscription. La Cagette laisse chacun.e libre de fixer le délai dans lequel elle.il est capable de parvenir à une souscription de 100€ »¹⁹. Selon cet ancien salarié, il y a eu une ouverture au départ puis un retour sur un entre-soi qui s’est cristallisé. La seule ouverture actuelle selon lui ce sont les collectes qu’il considère comme de la charité. Il y aurait un manque d’engagement politique. L’outil de la coopérative ne serait pas utilisé comme outil de lutte sociale : c’est un supermarché avec peu de pauvres, d’ouvrier.e.s et d’employé.e.s. L’inclusion sociale lui laisse un sentiment d’échec : « on a pensé que l’assortiment de produits suffisait ». Il est important de travailler le collectif avec des individus de tous horizons et de tout type de bourse pour réellement changer le système d’approvisionnement dominant à grande échelle.

3.2. Comprendre pourquoi d’autres publics ne fréquentent pas La Cagette

La mixité sociale a été recherchée par des membres du comité solidarité suite à la connaissance des statistiques démontrant l’homogénéité des profils et l’absence de certaines

¹⁹ La Cagette de Montpellier. « Comment devenir membre de la Cagette ? » Consulté le 14 juin 2020. <https://lacagette-coop.fr/?DevenirMembre>.

catégories. Trois ateliers ont été menés par une bénévole accompagnée d'une travailleuse sociale d'un centre social du quartier. Ces ateliers sont nés du constat du manque de mixité sociale au sein de coopérateur.rice.s. A partir de ce constat, le comité solidarité avait comme objectif de se mettre en lien avec les associations du quartier. Le service Imagin'air, qui est un service de Gammes, travaille avec un public bénéficiaire du RSA (revenu de solidarité active) pour un accompagnement social global. Des personnes participent à des ateliers collectifs hebdomadaires, d'autres bénéficient d'un accompagnement individuel bimensuel. L'équipe d'Imagin'air a décidé de proposer ces ateliers à deux groupes déjà existants et participant à des ateliers du service Imagin'air : un groupe participant à l'atelier bien-être et alimentation et un groupe participant à l'atelier recyclage et environnement.

« Je trouvais ça intéressant, puisque La Cagette disait qu'il n'y avait pas de mixité sociale, déjà on pouvait comprendre pourquoi. Pour Imagin'air, c'était le fait de sensibiliser à un autre mode de consommation et pour la cagette l'avantage c'était de savoir pourquoi la mixité sociale ne fonctionnait pas. [...]

Toutes ces solutions alternatives, souvent elles concernent que des gens qui sont déjà bien convaincus. J'ai fait partie de jardins partagés et d'une asso de commerce équitable et en fait on ne prêche que les convaincus donc c'est intéressant de savoir pourquoi on n'arrive pas à sensibiliser les gens qui ne sont pas concernés par un autre mode de consommation. Il me semblait aussi que la cagette voulait montrer que ça concernait tout le monde, et pas que les bobos ou des gens qui ont une certaine éducation, montrer qu'il est possible de s'ouvrir. Cette réalité on peut la retrouver dans les AMAP, à la ruche qui dit oui, un peu partout »

Le groupe ayant participé à ces ateliers était constitué de 16 personnes : 13 femmes de la Cité Gély et 3 hommes, tou.te.s bénéficiaires du RSA et de l'accompagnement du service Imagin'air. Les objectifs de ce partenariat pour le centre social étaient de faire émerger un sentiment d'utilité chez les personnes accompagnées, participer à un projet collectif, développer du lien social, penser un autre mode de consommation.

Le premier atelier consistait à déconstruire les pratiques de la grande distribution, notamment sur la rémunération des producteur.rice.s, les marges des produits ainsi que leur provenance à l'aide d'un documentaire et de la vidéo de présentation de La Cagette. S'en suivait une discussion sur leur compréhension du contenu et les choix de leurs circuits d'approvisionnement.

« Dans les supermarchés, elles disaient qu'elles rentrent pour acheter quelque chose et elles repartent avec beaucoup plus de choses dans leur caddie, ça ça n'arrive pas trop à la cagette car il n'y a pas tant de produits que ça. L'objectif n'est pas de faire surconsommer la personne qui rentrent alors que dans les grands supermarchés c'est le cas. Y en a qui ont appris des choses toutes bêtes comme les légumes qu'on ne trouve pas tout le temps, y en a qu'on trouve parce qu'ils viennent de loin »

« La sensibilisation a marché je pense parce qu'il y a un magasin de producteur qui s'est installé près de chez elles et elles ont dit qu'elles iraient voir »

Ensuite, lors du second atelier, le groupe est venu visiter La Cagette et observer son fonctionnement. Un groupe observait la caisse, un autre observait les réceptions de livraisons et un dernier observait le réassort des rayons. Il.elle.s avaient la possibilité de poser des questions aux coopérateur.rice.s en service, de regarder les prix et les produits. A l'issue de cette visite, un questionnaire leur était administré afin de connaître les freins à leur entrée à La Cagette. Leurs principales réactions se sont focalisées sur les prix des produits et la température dans le magasin, trop froide à leur goût.

« Quand elles ont vu la viande elles ont dit « c'est de la vraie viande, regarde » et quand elles regardaient le prix elles disaient « mais nous on pourrait jamais acheter ça, tu sais nous quand on fait un gigot tu sais combien de kilos on achète, quand on fait un gigot le dimanche, avec ça on fait rien ». Alors que c'était un bon gros morceau bien épais ! »

Enfin, la troisième étape consistait en un atelier cuisine avec des produits précédemment achetés à La Cagette par quelques membres du groupe avec une coopératrice.

Les questionnaires remplis à la fin de la visite de La Cagette font ressortir les freins à plusieurs niveaux. Les impressions que ces personnes ont eu de La Cagette sont l'ambiance conviviale, le bon accueil mais une sensation de froid plus intense que dans d'autres magasins. Le premier frein est que les prix des produits sont trop élevés.

« Elles connaissent les prix des choses au supermarché, et elles trouvent que c'est effectivement plus cher à la cagette, même si je leur ai expliqué pourquoi c'était plus cher, elles préféreraient aller au supermarché où c'est moins cher »

Bien qu'elles aient bénéficié d'un atelier de sensibilisation aux circuits de distribution alternatifs, les prix des produits restent trop élevés par rapport aux magasins hard discount qu'elles fréquentent habituellement. « Dépenser des sous alors que c'est moins cher ailleurs, ça non ! »

« La sensibilisation n'est pas suffisante. Maintenant elles savent comment ça se passe mais c'est pas pour autant qu'elles vont changer leur mode de consommation.

Le nombre de produits dans les fruits et légumes entre le bio et le pas bio ça les a interpellé surtout pour leurs enfants. Ça les touche mais ça ne touche pas la partie du porte-monnaie. On pourrait comparer une famille de 4 qui fait ses courses au supermarché et une famille de 4 qui fait ses courses à La Cagette, ils auraient certainement le même budget mais pas les mêmes produits »

Le deuxième frein que nous avons identifié dans les questionnaires c'est l'absence de certains produits. Les réponses montrent qu'il manque des produits sucrés que consomment ces personnes : les réponses « soda », « Nutella » ou « sucreries » reviennent dans presque la moitié des questionnaires.

« Il y a quelque chose de culturel autour de la consommation, chez elles, elles ont du chocolat du Nutella, des Mars, du Coca et quand elles se réveillent des fois la nuit elles en mangent. Elles sont en surpoids la plupart. »

Certain.e.s ont même notifié dans le questionnaire qu'elle.il.s préféraient l'hypermarché pour la quantité des produits et la plus grande possibilité de choix.

Le troisième frein mis en exergue par la coopératrice membre du comité solidarité, qui a organisé ces ateliers c'est la participation trois heures toutes les quatre semaines.

« Pareil pour les 3h, le bénévolat elles comprenaient pas pourquoi travailler pour faire ses courses. Donner du temps pour dépenser des sous c'est aussi un frein »

L'explication à ce frein serait la désuétude à offrir sa main d'œuvre pour du travail rémunéré, ce qui provoquerait de l'incompréhension face au système proposé par La Cagette.

Pourquoi le frein participation 3h ?

« C'est des personnes qui ne travaillent pas déjà, elles sont au RSA, elles ne travaillent pas en échange d'argent. Même le fait de venir dans le service Imagin'air où c'est un engagement d'un atelier par semaine d'une heure et demie deux heures, c'est difficile alors que c'est quelque chose d'obligatoire puisque c'est un contrat signé avec le département. Pour elles pour travailler sans bien gagner sa vie il faut être passionné. »

Elles n'ont pas l'habitude d'être bénévoles dans des assos ? Elles sont plutôt bénéficiaires d'assos ?

« Oui complètement, et puis c'est aussi lié au fait qu'elles sont au RSA depuis longtemps mais aussi au niveau scolaire. Les personnes au RSA avec qui j'ai travaillé avait ce discours, qu'ils soient gitans ou non. Les gens qui sont au RSA ont un niveau scolaire inférieur à la troisième »

En revanche, contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre des bénéficiaires du RSA, les parts sociales ne sont pas un frein à leur entrée à La Cagette.

« Sur le principe de prendre des parts c'était ok, d'autant plus qu'on avait discuté avec un coop qui disait que tu peux prendre une part pour commencer et ensuite tu vas à ton rythme. Donc en fait le prix d'entrée c'est 10€ et ça ne leur paraissait pas énorme mais le fait de travailler ça les étonnait un peu. Quand on est allés à La Cagette, ce qui les a choqués c'est le froid. Pour faire leurs courses il faisait trop froid donc travailler 3h c'est même pas la peine »

Le coût élevé des produits par rapport à ceux pratiqués dans les hypermarchés et hard discount ainsi que l'absence de certaines marques sont les principales limites, bien que ces personnes aient précédemment assisté à un atelier de déconstruction des pratiques de la grande distribution. Nous pourrions nous demander si une sensibilisation à la juste rémunération des producteurs.rice.s est suffisante à la venue d'un public précaire et peu au fait des enjeux de la consommation responsable. Dans un contexte où les enjeux environnementaux deviennent primordiaux et où des prix plus élevés sont de moins en moins un frein à l'achat de produits issus d'une production durable pour une certaine catégorie de population, La Cagette pourrait-elle s'adapter économiquement à cette potentielle clientèle un peu plus précaire tout en trouvant des alternatives à la sensibilisation déjà expérimentée ?

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es » est un dicton utilisé par des théoriciens et banalisé dans le langage commun. Il postule que les pratiques alimentaires traduisent des contraintes économiques influençant les attitudes vis-à-vis de l'alimentation. Ces attitudes deviennent caractéristiques des classes sociales. Les études du CREDOC montrent que c'est davantage le niveau de diplôme que le niveau de revenu qui explique la qualité des pratiques de consommation en lien avec l'alimentation. Certains produits alimentaires comme les produits industriels toucheraient davantage les classes sociales les plus défavorisées du fait d'un niveau d'éducation moins élevé, elles seraient plus enclines à recevoir l'information publicitaire sans la réfuter, notamment sur le plaisir et le goût. On retrouverait davantage de produits frais dans les ménages aisés.²⁰ La sociologie de la consommation postule, comme le disait Bourdieu (1979), que « les manières de consommer autant que les produits consommés différencient les groupes sociaux ».²¹ Selon une étude de Mundler en 2013, le prix des paniers de légumes vendus dans des réseaux de circuits courts ne parviendrait pas à séduire les ménages à faibles revenus. La question de la culture de consommation et des questions identitaires liées à la consommation sont à explorer selon l'autrice.²² Les « pauvres » en capital culturel et scolaire ne pourraient-ils pas défier la sociologie de la consommation ?

3.3. Les tentatives mises en œuvre pour favoriser la mixité sociale

« La transformation sociale n'est pas le privilège des puissants »²³. En cela, Emmanuel Daniel tient à signifier à ses lecteur.rice.s que les citoyen.ne.s qui ont décidé de prendre l'avenir de ce monde en main ne font pas partie de celles et ceux qui attendent sagement le « sauveur providentiel » assis sur leur canapé, se contentant de critiquer le système actuel. L'ouvrage « Le tour de France des alternatives » de l'auteur Emmanuel Daniel retrace plusieurs mouvements citoyens comme La Cagette. Ces mobilisations citoyennes suivent les mêmes constats que le secteur de l'économie sociale et solidaire, ce troisième secteur qui part du principe que ni le

²⁰ Entretien avec Benoît Heilbrunn *Propos recueillis par Barbara Lambert*

²¹ Amossé, Thomas, et Marie Cartier. « “Si je travaille, c'est pas pour acheter du premier prix !” » *Sociétés contemporaines* 114, n° 2 (2019): 89–122. <https://doi.org/10.3917/soco.114.0089>.

²² FOURAT, Estelle. « Inégalités sociales d'accès à une alimentation, de qualité et durable », s. d.

²³ Daniel, Emmanuel. *Le tour de France des alternatives*. Paris: Éddu Seuil, 2014.

marché ni l'Etat ne sont capables de faire émerger une économie responsable sur bien des aspects. La culture politique occidentale s'appuie sur l'Etat et les différentes formes de pouvoir comme les syndicats ou les associations qui exercent une certaine pression sur le gouvernement, pour voir émerger le changement social. Ici les alternatives proposées « veulent changer le monde sans prendre le pouvoir. Ils rêvent d'un changement par le bas »²⁴, motivés par des valeurs de partage, de coopération, d'entraide et de démocratie. L'idée est d'inventer ou de réactualiser des formes de rapports sociaux non capitalistes, avec une relation à la propriété moins individualiste et de renouer avec la nature et les personnes. Ces mouvements sont « la traduction en actes d'une volonté partagée de rompre avec le vieux monde – consumériste, individualiste, productiviste, détaché de la nature - et d'en bâtir un nouveau ».²⁵

Consommer c'est voter l'économie. Coluche disait : « si les gens n'achetaient plus, ça ne se vendrait plus ». Un des derniers pouvoirs directs du quotidien qui nous reste dans cette démocratie représentative c'est la consommation. La consommation est d'ailleurs le premier chantier auquel s'attaquent les citoyen.ne.s qui veulent prendre en main leur responsabilité écologique. Le premier exemple est incarné par la Louve : le premier supermarché coopératif français, calqué sur le modèle de la Park Slope Food Coop à Brooklyn. Groupement d'achat à Paris depuis 2010, il s'installe comme supermarché coopératif en 2015 dans le 18^e arrondissement. Le fonctionnement de la Louve se base sur la participation de ses membres. Le travail bénévole dans le projet collectif est extrêmement valorisé. Cet engagement bénévole permet à chacun.e de trouver du sens grâce à une structure dans laquelle ils peuvent valoriser leurs compétences professionnelles et personnelles. Il.elle.s peuvent faire profiter à la coopérative de leurs compétences et leurs savoirs-faire ainsi qu'aux personnes qu'il.elle.s rencontrent pour une transmission des connaissances. Aussi, le capital social détenu par les membres facilite leur capacité décisionnelle. La Louve a proposé l'ouverture du droit à devenir coopérateur.rice.s aux personnes bénéficiant de minimas sociaux à moindre coût. Malgré l'impact que pourrait avoir cet élargissement sur les fonds propres de la coopérative, la Louve souhaite être une coopérative inclusive, loin de toute discrimination.²⁶ Hajar El-Karmouni, qui a écrit une thèse sur la Louve, prône un changement d'état d'esprit quant à l'éducation à

²⁴ Daniel, Emmanuel. *Le tour de France des alternatives*. Paris: Éddu Seuil, 2014.

²⁵ Idem

²⁶ El Karmouni, Hajar, et Muriel Prévot-Carpentier. « L'idéal coopératif dans une organisation contemporaine ». *RECMA* N° 340, n° 2 (2016): 78-92.

l'environnement, en s'attaquant à ce que représente la grande distribution et ses relations avec les producteurs. L'enjeu est de toucher des populations qui ne sont pas prêtes à changer leurs habitudes de consommation pour le moment.

Dans un registre assez proche, Le Zeybu solidaire, installé dans un quartier populaire de Grenoble, est une épicerie associative autogérée qui travaille avec des producteur.rice.s locaux.les et qui a créé son propre système de paiement, le zeybu. Le magasin ouvre tous les quinze jours pour réceptionner et vendre les fruits, légumes, farine, poisson, viande, produits laitiers, pain et pâtes fraîches des producteur.rice.s du coin. Ce mouvement est né d'une « pulsation citoyenne » comme le dit un des fondateurs de cette association, qui, à l'origine était une épicerie en faillite, et cette pulsation citoyenne fait vivre chaque quinzaine le Zeybu solidaire, investi par les membres qui s'occupent de toutes tâches. « Ils ont transformé un acte de consommation en acte de socialisation ».²⁷ Pour que ces produits de qualité ne soient pas réservés qu'aux habitants les plus aisés, le collectif a fait émerger un système de boucle solidaire : les producteur.rice.s s'engagent à faire un don solidaire de 10% de leur chiffre d'affaire du jour en nature. Lorsque les membres viennent à l'épicerie acheter les produits qu'il.elle.s ont commandé, il.elle.s peuvent aussi acheter les produits offerts par les producteur.rice.s. Cet argent est alors distribué dans les comptes zeybu des moins fortunés. « Ils disposent d'un petit pécule pour commander gratuitement des produits. Puisque leur compte est directement crédité en zeybus, les bénéficiaires n'ont pas à présenter une carte de pauvre ou à patienter dans une queue spéciale « précaires » pendant la distribution. Ils peuvent faire leurs courses comme tout le monde ».²⁸ Ce n'est pas une forme de charité mais bien une véritable façon d'inclure tous les habitants à la « relocalisation de l'économie, en permettant aux producteurs locaux de vivre de leur métier ».²⁹

Dans un article de Yuna Chiffoleau et Dominique Paturel, les autrices mettent en exergue ce qu'elles appellent « deux histoires d'innovation autour d'une reconnexion entre alimentation et agriculture »³⁰. La première est un groupement d'achat né de la rencontre entre des producteur.rice.s locaux.les et un public précaire avec un projet d'épicerie solidaire. A l'aide

²⁷ Daniel, Emmanuel. *Le tour de France des alternatives*. Paris: Éddu Seuil, 2014.

²⁸ Idem

²⁹ Idem

³⁰ Chiffoleau, Yuna, et Dominique Paturel. « Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d'analyse de l'innovation sociale ». *Innovations* n° 50, n° 2 (16 mai 2016): 191-210.

de dégustations, les producteur.rice.s ont pu démontrer à ce public habitué des hypermarchés hard discount que la qualité des produits s'apprécie par le goût. Le coût élevé des produits locaux peut être garant de qualité mais aussi garantir un salaire à celui ou celle qui les produit. La deuxième histoire est une boutique solidaire créée à partir d'un partenariat entre une association agricole et une association de lutte contre la pauvreté. Les mots d'un agriculteur à propos du maigre salaire qu'il percevrait s'il vendait ses pommes à très bas prix ont touché un public précaire. Comme au Zeybu solidaire, deux types de prix sont pratiqués dans la boutique solidaire : un tarif margé et un tarif à prix coûtant, préférentiel pour les bénéficiaires de minimas sociaux. La gouvernance de cette boutique réunit trois collèges : les producteur.rice.s, les consommateur.rice.s et les soutiens (associations, collectivités).

Ces ouvertures des circuits courts vers des populations plus précaires montrent qu'il n'est pas impossible de former des mouvements de consommation alternative avec des publics précaires et peu diplômés. Il s'agit de construire avec et non pas pour. Les instances de décision ouvertes, des prix préférentiels ou encore l'organisation de rencontres avec des producteur.rice.s peuvent engager de profondes réflexions quant à la manière de consommer et la volonté de participer à un projet collectif.

Conclusion

Les coopérateur.rice.s entrent à La Cagette pour des raisons davantage militantes que pour la construction du projet coopératif. Le soutien à l'économie locale et la protection de l'environnement constituent les premiers points communs à leur arrivée dans la coopérative. Avant de devenir membres, il.elle.s ont ouï dire du projet par d'autres membres plus anciens pour la plupart. Il.elle.s font partie des mêmes cercles plus ou moins éloignés, fréquentent les mêmes types de lieux comme les épiceries bio, les associations culturelles, environnementales, sportives, humanitaires. Cela est dû au fait que ces personnes viennent avant tout des mêmes milieux sociaux où l'on dispose d'un capital culturel assez élevé. Elles ont donc pu faire de grandes études et accéder à des catégories socioprofessionnelles supérieures et à des salaires

élevés. Ce dernier point est à nuancer car beaucoup ont fait des études et pourtant ne prétendent pas à des revenus au-delà du revenu médian placé à 1800€. Les ressources des coopérateur.rice.s constituent une brèche conséquente dans la similitude des profils : des pauvres et des moins pauvres parmi les très éduqué.e.s.

L'homogénéité culturelle joue un rôle à ne pas négliger dans les prises de décisions dans les instances décisionnaires de La Cagette. Elle limite les coûts de prises de décisions collectives en ne réunissant que des personnes des mêmes milieux sociaux et culturels, avec plus ou moins les mêmes intérêts dans les décisions importantes. Cependant, elle n'est pas seule à jouer un rôle dans la participation aux prises de décision : des déterminismes sociaux favorisent l'implication mais ils sont quasi systématiquement accompagnés de facteurs externes, souvent propres au fonctionnement de l'instance et au sentiment d'inclusion de nouveaux.les membres. Cependant, l'ouverture des instances de décisions à tou.te.s les membres produit finalement plus d'hétérogénéité des profils socioéconomiques dans les instances décisionnaires que dans la coopérative dans son ensemble : des personnes moins diplômées s'investissent pour le bien du supermarché auprès de coopérateur.rice.s très éduqué.e.s. Une amorce de brassage social opère dans ces instances contrairement à ce que l'on pourrait croire des instances décisionnaires investies uniquement par une élite. Mais l'homogénéité est tout de même bien présente et semble favoriser les prises de décisions collectives.

Pour brasser plus de mixité sociale, les coopérateur.rice.s imaginent davantage de mixité ethnique et culturelle, à l'image du quartier dans lequel s'insère La Cagette. La mixité pécuniaire leur importe moins et pourtant des théories montrent que des prix élevés même pour des produits de grande qualité avec une marque d'éthique ne suffisent pas à séduire les petites bourses. D'autres théories postulent que le niveau culturel influence davantage les pratiques d'achats alimentaires que les contraintes économiques. La Cagette ne manque pas d'ambition de mixité dans sa lutte contre les inégalités d'accès à une alimentation saine, d'ailleurs dès le départ des adhésions amoindris ainsi que les prix faiblement margés étaient censés attirer des personnes plus précaires. Pourtant cela n'a pas suffi, les prix semblent encore trop élevés pour des personnes d'un milieu culturel où consommer à moindre coût est une priorité. Des tentatives de quête de mixité sociale à La Cagette ont été mises en place avec des ateliers de sensibilisation à la juste rémunération des producteur.rice.s et à l'agriculture raisonnée. Cela n'a pas suffi et ces derniers n'ont pas été réitérés. Était-ce la bonne méthode ? La mixité de sociale est une affaire de perception : est-elle une priorité ou non ? Il est certain que des mouvements citoyens en faveur d'une alimentation plus respectueuse de l'environnement et des producteur.rice.s sont

possibles avec des publics peu sensibilisés et peu fortunés mais ces mouvements s'insèrent dans le quartier où vivent les fondateur.rice.s du projet. Les quartiers, socialement segmentés à la Française, reproduisent un entre-soi tout aussi évident que celui présent à La Cagette. Il est crucial de construire avec les publics précaires et leurs contraintes économiques et culturelles afin qu'ils puissent prendre part au changement de mode de consommation sans se heurter aux différences qui les séparent des plus riches ou plus éduqué.e.s.

Parce que « toute démarche qui exclut renforce le système dominant » selon Jean-Jacques, un membre fondateur du Zeybu solidaire, les mouvements citoyens pour tou.te.s sont essentiels au changement global de modèle de société. La Cagette, bien que ce ne soit le souhait de ses membres, exclut certains profils et tend à reproduire l'entre soi des épiceries bio ou des supermarchés haut de gamme. Néanmoins, elle prouve qu'un autre mode de consommation est possible pour ses membres et cela contribue au changement d'approvisionnement global.

« Quand une multitude de petites gens dans une multitude de petits lieux changent une multitude de petites choses, ils peuvent faire changer la face du monde » Erich FRIED, Cent poèmes sans frontières.

Bibliographie

- « Alimentation de qualité - Les inégalités sociales ». Consulté le 8 mars 2020.
<https://www.alimentationdequalite.be/accessibilite/inegalites-sociales.html>.
- Amossé, Thomas, et Marie Cartier. « “Si je travaille, c’est pas pour acheter du premier prix !” » *Sociétés contemporaines* 114, n° 2 (2019): 89–122. <https://doi.org/10.3917/soco.114.0089>.
- Balsiger, Philip. *Consommation engagée. Dictionnaire des mouvements sociaux*. Vol. 2e éd. Presses de Sciences Po, 2020. <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724623550-page-146.htm>.
- Belmessous, Hacène. *Mixité sociale, une imposture: retour sur un mythe français*. Comme un accordéon. Nantes: L’Atalante, 2006.
- Bonet, Luc. « Gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Elinor Ostrom. Éditions De Boeck, 1990, trad. française 2010 ». *RECMA* N° 320, n° 2 (2011): 116-18.
- « Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l’âge en 2018 | Insee ». Consulté le 9 décembre 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489546#tableau-figure1>.
- Cayouette-Remblière, Joanie. « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée ». *Sociologie* Vol. 11, n° 1 (18 mars 2020): 1-22.
- Chiffolleau, Yuna, et Dominique Paturel. « Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d’analyse de l’innovation sociale ». *Innovations* n° 50, n° 2 (16 mai 2016): 191-210.
- La Cagette de Montpellier. « Comment devenir membre de la Cagette ? » Consulté le 14 juin 2020. <https://lacagette-coop.fr/?DevenirMembre>.
- « Comptes rendus d’ouvrages ». *Revue Francaise de Socio-Economie* n° 5, n° 1 (19 mai 2010): 231-51.
- DAHMANI, Justine. « La Cagette de Montpellier : un dispositif d’accompagnement vers des pratiques d’achats plus durables ? », 2019.
- Daniel, Emmanuel. *Le tour de France des alternatives*. Paris: Éddu Seuil, 2014.
- DAVIRON, Elie. « Quels enjeux pour les coopératives de consommation alimentaire participatives ? Justice et participation, vers un nouveau rapport à l’alimentation. », 2016.
- . « Sociologie d’un supermarché coopératif, participatif et à but non lucratif. La Cagette de Montpellier. », 2017.
- « Définition : Mixité sociale ». Consulté le 3 juin 2020.
http://www.toupie.org/Dictionnaire/Mixite_sociale.htm.
- Defourny, Jacques, et Marthe Nyssens. *Économie sociale et solidaire: socioéconomie du 3e secteur*. Ouvertures économiques 2030-501X. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur, 2017.

- Dobré, Michelle, et Salvador Juan. *Consommer autrement: la réforme écologique des modes de vie*. Sociologies et environnement. Paris: L'Harmattan, 2009.
- Dubuisson-Quellier, Sophie. « Chapitre 3. Consommation et justice sociale ». *Contester* 2e éd. (25 avril 2018): 51-75.
- . *La consommation engagée*. Presses de Sciences Po, 2018. <https://www.cairn.info/la-consommation-engagee--9782724622157.htm>.
- Ebner, Leonardo. « Dominique GOUX, Éric MAURIN, 2012, Les Nouvelles Classes moyennes, Paris, Seuil, « La République des Idées », 124 p. » *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, n° 51-1 (1 juin 2013): 264-67.
- El Karmouni, Hajar, et Muriel Prévot-Carpentier. « L'idéal coopératif dans une organisation contemporaine ». *RECMA* N° 340, n° 2 (2016): 78-92.
- « Emploi par activité – Tableaux de l'économie française | Insee ». Consulté le 9 décembre 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303413?sommaire=3353488>.
- « Emploi par activité – Tableaux de l'économie française | Insee ». Consulté le 9 décembre 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676643?sommaire=3696937>.
- Epstein, Renaud. « Le concept de mixité sociale appliqué aux politiques urbaines ». *Raison présente* 151, n° 1 (2004): 21-39. <https://doi.org/10.3406/raipr.2004.3872>.
- Fillieule, Olivier. *Conséquences biographiques de l'engagement. Dictionnaire des mouvements sociaux*. Vol. 2e éd. Presses de Sciences Po, 2020. <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724623550-page-138.htm>.
- . *Désengagement. Dictionnaire des mouvements sociaux*. Vol. 2e éd. Presses de Sciences Po, 2020. <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724623550-page-186.htm>.
- FOURAT, Estelle. « Inégalités sociales d'accès à une alimentation, de qualité et durable », s. d.
- France bénévolat, et IFOP. « L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France de 2010 à 2019 », s. d.
- HILTON, Matthew, Marie-Emmanuelle CHESSEL, et Alain CHATRIOT. *Au nom du consommateur*. Consulté le 30 janvier 2020. <https://www.cairn.info/au-nom-du-consommateur--9782707145093.htm>.
- « La classe moyenne, qu'est-ce que c'est ? », 11 novembre 2019. <http://www.economie.gouv.fr/facileco/classe-moyenne-definition>.
- La Cagette de Montpellier. « La Gouvernance ». Consulté le 18 juin 2020. <https://lacagette-coop.fr/?GouvernanceCagette>.
- Léger, Jean-François. « Mixité sociale entre mythe et réalité : Paris, Lyon, Marseille ». *Population Avenir* n° 713, n° 3 (7 juin 2013): 4-8.
- Ecossimo. « Les différentes Classes Sociales ». Consulté le 3 juin 2020. <https://www.ecossimo.com/les-differentes-classes-sociales>.

- MOLINO, Antonin. « La coopérative de consommateurs participative à but non-lucratif De Park Slope à la Cagette en passant par la Louve », 2016.
- . « Sociologie de la participation à la création d'une coopérative de consommateurs participative à but non lucratif : Le cas de « La Cagette de Montpellier » », 2017.
- Perez, Roland, et Bernard Paranque. « Elinor Ostrom : les communs et l'action collective ». *Revue de l'organisation responsable* Vol. 7, n° 2 (2012): 3-10.
- Prouteau, Lionel, et François-Charles Wolff. « Donner son temps: les bénévoles dans la vie associative ». *Economie et statistiques*, n° 372 (2004).
- « Qu'est-ce que la classe moyenne ? » *Le Monde.fr*, 18 septembre 2014.
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/18/quelle-definition-de-la-classe-moyenne_4490097_4355770.html.
- Quijoux, Maxime. « « Vous allez trouver une façon d'être dirigeant. » Formation coopérative et résistances ouvrières dans une usine reprise par ses salariés ». *Politix* n° 126, n° 2 (11 octobre 2019): 193-215.
- Ritzsenthaler, Albert. *Les circuits de distribution des produits alimentaires*, s. d.
- Selod, Harris. « La mixité sociale : le point de vue des sciences économiques ». *Informations sociales* n° 125, n° 5 (2005): 28-35.
- Simon, Patrick. « La mesure de l'égalité : mixité sociale et discriminations ». *Informations sociales* n° 125, n° 5 (2005): 104-11.
- Telfizian, Lisa, et Patricia Toucas-Truyen. « En bref ». *RECMA* N° 348, n° 2 (6 avril 2018): 18-26.
- « Trente ans de vie associative - Insee Première - 1580 ». Consulté le 24 avril 2020.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908144#titre-bloc-7>.
- « Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008 - Insee Première - 1327 ». Consulté le 24 avril 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280946#titre-bloc-10>.